

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE

BUDGET

DU

Territoire de Kouang-Tchéou-Wan

ANNEXE DU BUDGET GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE

COMPTE ADMINISTRATIF

EXERCICE 1932



IMPRIMERIE LE-VAN-TAN

130 - 138, Rue du Coton — HANOI

— 1933 —

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE

BUDGET

DU

Territoire de Kouang-Tchéou-Wan

ANNEXE DU BUDGET GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE

COMPTÉ ADMINISTRATIF

EXERCICE 1932



IMPRIMERIE LE-VAN-TAN

130 - 138, Rue du Cot. n - HANOI

— 1933 —

Ex - de remplacement

Fol LK'9

551

(1939)

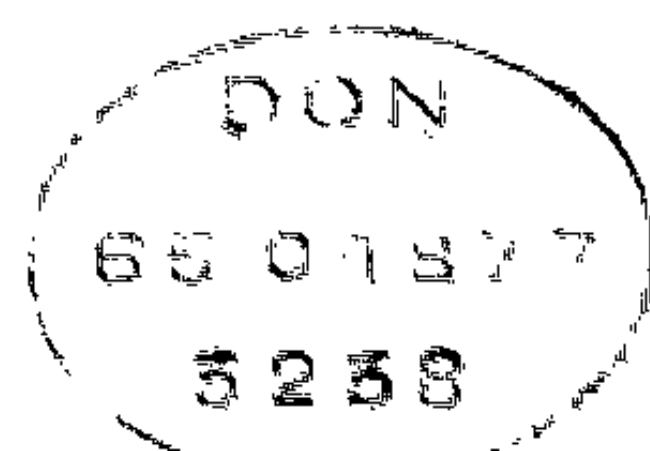


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Rapport de présentation	5
Note préliminaire.	7
Plan de campagne	15
Situation définitive des Recettes et des Dépenses.	19
Résultats de l'exercice	23
Développement des Recettes	25
Tableau de l'origine des crédits	32
Développement des Dépenses	35
Comparaison générale entre les Recettes et les Dépenses	77
Situation véritable de l'exercice	79
Annexe A — Passif exigible.	81
— B — Relevé des Recettes des exercices antérieurs.	86
— C — Dépenses des exercices clos	87
— D — Relevé des Recettes éventuelles et non classées.	91
Procès-verbal de la Commission de vérification du Compte administratif	93

R A P P O R T

DE

présentation du compte définitif du Budget du Territoire de Kouang - Tcheou - Wan

(ANNEXE DU BUDGET GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE)



EXERCICE 1932

J'ai l'honneur de soumettre à l'approbation de Monsieur le Gouverneur Général en Conseil de Gouvernement le Compte définitif des recettes et des dépenses du Budget du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan afférent à l'Exercice 1932.

Ce compte établi dans les formes indiquées par la Circulaire ministérielle du 20 Novembre 1911, est en concordance avec les écritures du Trésorier Général ainsi qu'en fait foi le Procès-Verbal ci-joint de la Commission nommée en exécution des prescriptions de l'article 400 du Décret du 30 Décembre 1912 pour procéder au rapprochement d'écritures exigé.

Hanoi, le 6 Septembre 1933

*Le Directeur des Finances de l'Indochine
Ordonnateur du Budget du Territoire
de Kouang-Tcheou-Wan,*

ANDRÉ DIETHELM

COMPTE ADMINISTRATIF

DU

Budget du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan

pour l'Exercice 1932

ANNEXE DU BUDGET GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE

Les prévisions du Budget Annexe du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan, pour l'exercice 1932, ont été arrêtées en Recettes et en Dépenses à la somme de 620.000\$00

Au 31 Mai 1933, les recouvrements effectués s'élevait à la somme de 620.390\$14

Les dépenses liquidées à la somme de 568.028.70

laissant un reliquat de 52.361\$44

à verser à la Caisse de Réserve du Budget Général.

SITUATION COMPARÉE DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	1929	1930	1931
	\$	\$	\$
Recettes réalisées	691.721.24	719.255.90	746.063.84
Dépenses liquidées	665.153.96	681.718.89	690.445.51
Reliquat versé à la Caisse de Réserve du Budget Général	26.567.28	37.537.01	55.618.33

Les excédents constatés au cours de ces trois exercices sont dûs :

Exercice 1929 :

au retard dans les transmissions des dépenses de transport de personnel hors de l'Indochine et aux économies sur les dépenses de matériel.

Exercice 1930 :

au léger redressement de la situation financière par suite de l'excellent rendement des produits di-

vers; en second lieu au retard dans les transmissions des dépenses pour frais d'entretien des déportés à la Guyane (la dernière régularisation concernait l'exercice 1927).

Exercice 1931 :

à l'exceptionnelle plus value de 15.738\$64 sur les Recettes, particulièrement des trois premiers Chapitres; aux économies sur les dépenses de personnel consistant: en diminution ou suppression d'indemnités et suppléments de fonctions, non remplacement du Directeur du Collège pendant son congé, etc...; aux crédits destinés au paiement d'une cession de 100 fusils indochinois faite au cours de l'Exercice 1931 mais liquidée sur l'exercice 1932.

Exercice 1932 :

La diminution du montant total des prévisions pour l'exercice 1932 résulte d'une réduction de 100.000 piastres sur la subvention consentie par le Budget Général par rapport aux exercices précédents.

Un travail attentif a permis la réalisation de l'ensemble des prévisions de recettes, influencées pourtant par la crise économique et le change défavorable de la monnaie locale.

DÉTAILS DES RECETTES DE L'EXERCICE 1932

La comparaison des recettes réalisées et des prévisions budgétaires donne les résultats suivants :

Recettes réalisées	620.390\$14
Prévisions budgétaires	620.000.00
Différence en plus	390\$14

RECETTES ORDINAIRES

CHAPITRE PREMIER

Contributions et Taxes assimilées

Recettes réalisées.	218.534\$76
Prévisions budgétaires.	218.000.00
	<hr/>
Différence en plus.	534\$76

répartie comme suit :

NATURE DES PRODUITS	Plus values	Moins values
	\$	\$
Impôt foncier des villages	»	155.72
Impôt foncier des centres urbains	3.459.30	»
Impôt personnel des Européens.	»	103.60
Impôt personnel des Annamites.	»	27.50
Impôt des patentes	»	3.764.08
Impôt des pêcheries fixes	39.50	»
Centièmes additionnels	49.03	»
Taxe commune de circulation des automobiles (perçue sur rôles)	1.037.83	»
	<hr/>	<hr/>
Totaux	4.585.66	4.050.90
	<hr/>	<hr/>
	En plus :	534.76

Les différences en moins résultent : 1° de la réduction du nombre des Européens et des Annamites sur le Territoire par rapport à l'Exercice 1931 ; 2° de la diminution du nombre des patentes, conséquence du ralentissement du commerce.

Les différences en plus se rapportent principalement à la mise en application du plan cadastral du centre urbain de Tchékam et au plus grand nombre d'automobiles en circulation pendant l'année 1932.

CHAPITRE II

Produits affermés

Prévisions budgétaires	55.000\$00
Recettes réalisées	41.600.00
	<hr/>
Différence en moins	13.400\$00

Le change défavorable de la monnaie locale déjà signalé à propos du compte administratif de l'exercice 1931 s'étant accentué et ayant dépassé 250 %, deux adjudications effectuées les 14 et 21 Décembre 1931 n'ont pas donné de résultats.

L'Administration a dû, par suite, traiter de gré à gré avec le fermier ayant fait les offres les plus avantageuses pour l'exploitation des cercles indigènes, soit 40.800\$00

L'affermage des bacs de Sin-Tchi et de Yo-Soui étant de 800.00

Le total. , 41.600\$00

correspond aux recettes réalisées.

CHAPITRE III

Produits divers

Recettes réalisées	42.183\$57
Prévisions budgétaires	30.000.00
	<hr/>
Différence en plus	12.183\$57

répartie comme suit :

Articles	NATURE DES PRODUITS	Plus values	Moins values
		\$	\$
1	Location d'immeubles	104.80	»
	Permis de navigation et de pêche. Droit de délivrance et visa des permis de port d'armes	5.727.20	»
2	Titres d'identité et passeports.	»	441.00
	Surtaxe spéciale des automobiles de charge.	4.10	»
	Droit de visite trimestrielle des automobiles	414.75	»
	Droit de délivrance des permis de conduire	127.50	»
	Autorisations diverses	459.00	»
	Taxes d'abattoir.	1.795.31	»
	Produit du travail des condamnés et cession de main d'œuvre pénale.	824.00	»
	Amendes, condamnations, rachats de peines	»	123.44
	Recettes diverses et accidentelles. Retenues de logement et d'ameublement.	106.03	»
	Frais de traitement du personnel civil et militaire à l'Ambulance de Fort-Bayard	1.267.87	»
3	Cessions de matières et médicaments	»	550.23
		2.216.62	»
	251.06	»	
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	Totaux	13.298.24	1.114.67
		<hr/>	<hr/>
		En plus :	12.183.57

Ces importantes plus-values proviennent principalement d'un contrôle actif de la navigation étrangère ; de l'augmentation du nombre des automobiles en circulation sur le Territoire en 1932 com-

parativement à 1931 ; de nombreuses autorisations de fêtes, tirs de pétards, etc... ; d'un excellent rendement des taxes d'abattoir et des recettes accidentelles, enfin de nombreuses hospitalisations de civils et de militaires au cours de l'Exercice.

Les moins values sont la conséquence de retraits de permis de port d'armes et de la diminution du nombre des fonctionnaires ayant sa répercussion sur le montant de la retenue de logement.

CHAPITRE IV

Subvention du Budget Général

La subvention du Budget Général, inscrite pour 300.000\$00, soit en diminution de 100.000\$00 par rapport à l'exercice précédent, a été entièrement versée au Budget Annexe du Territoire.

CHAPITRE V

Fonds de concours et parts contributives

Recettes réalisées	17.903\$54
Prévisions budgétaires	<u>17.000\$00</u>
Différence en plus	903\$54

Plus-value résultant du remplacement d'un Administrateur de 3^e classe des S. C. par un Administrateur en Chef des Colonies et des avancements obtenus par le personnel indigène dont les soldes entrent en compte pour le calcul de la part contributive versée par le Budget Communal de Tchékam.

CHAPITRE VI

Recettes d'ordre

Les recettes en atténuation de dépenses ont été réintégrées au fur et à mesure aux chapitres intéressés.

CHAPITRE VII

Recettes des exercices clos

Recettes réalisées	168\$27
Prévisions budgétaires	<u>mémoire</u>
Différence en plus	168\$27

Correspond au remboursement d'un trop perçu sur pension afférent à 1928 - 29, payé en trop en 1929 au vu d'un décompte de la Caisse intercoloniale.

DÉPENSES

DÉVELOPPEMENT ET DÉTAIL DES DÉPENSES DE L'EXERCICE 1932

Les dépenses de l'Exercice 1932 présentent à la clôture les résultats suivants :

Crédits ouverts	620.000\$00
Dépenses liquidées	<u>568.028.70</u>
Différence en moins	51.971\$30

Les crédits primitifs ont été remaniés en cours d'exercice, deux virements ont été opérés portant sur un total de 24.400\$00 n'affectant pas le montant initial de crédits ouverts (Arrêtés du Gouverneur Général N° 2232 du 16 Avril 1932 et N° 5579-ter du 19 Décembre 1932).

EXAMEN DÉTAILLÉ DES DÉPENSES

DÉPENSES ORDINAIRES

TITRE PREMIER

SUBVENTION A DIVERS BUDGETS INDOCHINOIS

CHAPITRE PREMIER

Subvention au Budget municipal de Tché-kam *Mémoire*

TITRE II

DETTES EXIGIBLES

CHAPITRE II

Pensions et allocations viagères

Prévisions budgétaires	6.390\$00
Crédits supplémentaires	<u>600.00</u>
Total des crédits ouverts	6.990\$00
Dépenses ordonnancées	<u>6.760.04</u>
Différence en moins	229\$96

Les crédits primitivement inscrits pour le paiement des pensions des gardes indigènes étaient insuffisants, un relèvement de 600\$ a permis de couvrir les exigibilités.

TITRE III

DÉPENSES POLITIQUES

CHAPITRE III

Dépenses politiques

Prévisions budgétaires	3.800\$00
Dépenses ordonnancées	1.908.98
	<hr/>
Différence en moins	1.891.02

En raison de la crise financière les dépenses politiques ont été réduites à leur plus simple expression.

TITRE IV

DÉPENSES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CHAPITRE IV

Administration du Territoire (Personnel)

Prévisions budgétaires	89.733\$98
Prélèvements effectués	3.000.00
	<hr/>
Reste pour crédits ouverts	86.733\$98
Dépenses ordonnancées	77.800.90
	<hr/>
Différence en moins	8.933.08

Le non remplacement d'un Chef de Bureau des S. C. a permis d'effectuer un prélèvement sur les disponibilités. Le reliquat provient des diminutions d'effectif dans le personnel indigène et de soldes de congé non régularisées.

CHAPITRE V

Administration du Territoire (Matériel)

Prévisions budgétaires	20.475\$00
Dépenses ordonnancées	17.713.19
	<hr/>
Différence en moins	2.761.81

Disponible résultant d'économies sur les dépenses de matériel et d'entretien.

CHAPITRE VI

Ville de Fort-Bayard (Personnel)

Prévisions budgétaires	8.360\$00
Dépenses ordonnancées	8.329.41
	<hr/>
Différence en moins	30.59

Les crédits de ce Chapitre avaient été réduits au strict minimum.

CHAPITRE VII

Ville de Fort-Bayard (Matériel)

Prévisions budgétaires	13.510\$00
Dépenses ordonnancées	12.873.92
	<hr/>
Différence en moins	636.08

Repliquat provenant d'économies dans les dépenses de la Police et des Services Urbains.

CHAPITRE VIII

Garde Indigène (Personnel)

Prévisions budgétaires	121.694\$20
Prélèvements effectués	5.800.00
	<hr/>
Reste pour crédits ouverts	115.894.20
Dépenses ordonnancées	112.841.20
	<hr/>
Différence en moins	3.053.00

Il a été effectué un prélèvement sur les disponibilités de ce Chapitre pour permettre de faire face au paiement d'une cession de 100 fusils indochinois sur le Chapitre IX.

Le reliquat provient du non emploi des crédits prévus pour la solde du personnel en congé, aucun fonctionnaire n'étant dans cette position en 1932.

CHAPITRE IX

Garde Indigène (Matériel)

Prévisions budgétaires	21.500\$00
Crédits supplémentaires	5.800.00
	<hr/>
Total des crédits ouverts	27.300.00
Dépenses ordonnancées	23.317.78
	<hr/>
Différence en moins	3.982\$22

Ce Chapitre a bénéficié d'une augmentation de crédits de 5.800\$00 destinés au règlement d'une cession de 100 fusils indochinois; le Protectorat du Tonkin n'a pu livrer ces fusils et les a remplacés par 100 fusils Modèle 1907 — 15 d'un prix inférieur, ceci explique l'importance de la différence en moins.

CHAPITRE X

Sûreté, Police et Prison (Personnel)

Prévisions budgétaires	38.978\$00
Prélèvements effectués	900.00
	<hr/>
Reste pour crédits ouverts	38.078.00
Dépenses ordonnancées	37.810.94
	<hr/>
Différence en moins	267.06

* Prélèvement justifié par des incomplets dans le personnel; légères économies sur l'ensemble.

CHAPITRE XI

Police et Prison (Matériel)

Prévisions budgétaires	56.860\$00
Dépenses ordonnancées	50.600.36
	<hr/>
Différence en moins	6.259.64

Economies sur dépenses d'entretien; la nourriture des prisonniers étant fournie à des conditions avantageuses par le nouvel adjudicataire; reliquat sur dépenses d'entretien des transportés à la Guyane restant à régulariser.

CHAPITRE XII

Gendarmerie (Personnel)

Prévisions budgétaires	21.770\$00
Dépenses ordonnancées	21.764.20
	<hr/>
Différence en moins	5.80

Les prévisions de ce Chapitre ont été fournies par le Commandant du Détachement de l'Annam-Tonkin, leur montant eut été insuffisant, si les dépenses afférentes à 1932 avaient pu venir à la régularisation avant la clôture de l'Exercice.

CHAPITRE XIII

Gendarmerie (Matériel)

Prévisions budgétaires	100\$00
Dépenses ordonnancées	»
	<hr/>
Différence en moins	100.00

Aucune dépense de matériel n'a été présentée au cours de l'Exercice 1932.

TITRE V

JUSTICE

CHAPITRE XIV

Justice (Personnel)

Prévisions budgétaires	10.639\$00
Prélèvements effectués	1.000.00
	<hr/>
Reste pour crédits ouverts	9.639.00
Dépenses ordonnancées	9.035.18
	<hr/>
Différence en moins	603.82

Un personnel indigène incomplet et un nombre réduit de vacations pour assesseurs ont permis d'effectuer un prélèvement destiné à parer à d'autres besoins. Le reliquat provient des crédits prévus pour indemnités de route et séjour, cherté de vie et contributions budgétaires restés sans emploi.

CHAPITRE XV

Justice (Matériel)

Prévisions budgétaires	710\$00
Dépenses ordonnancées	328.78
	<hr/>
Différence en moins	381.22

Reliquat provenant de l'expédition tardive de fournitures de bureau réglées sur l'Exercice 1933 et des crédits de chauffage, éclairage et frais d'exécution des jugements demeurés sans emploi.

TITRE VI

DÉPENSES D'INTÉRÊT SOCIAL

CHAPITRE XVI

Enseignement (Personnel)

Prévisions budgétaires	40.013\$96
Prélèvements effectués	4.300.00
	<hr/>
Reste pour crédits ouverts	35.713.96
Dépenses ordonnancées	33.716.17
	<hr/>
Différence en moins	1.997.79

Le non remplacement d'un instituteur européen parti en congé a permis d'effectuer un prélèvement destiné à faire face aux besoins des Chapitres des Travaux Publics trop fortement réduits pour l'équilibre du Budget.

CHAPITRE XVII

Enseignement (Matériel)

Prévisions budgétaires	3.800\$00
Dépenses ordonnancées	3.011.47
	<hr/>
Différence en moins	788\$53

Economies réalisées sur dépenses d'entretien et sur les crédits pour secours et bourses scolaires.

CHAPITRE XVIII

Assistance Médicale (Personnel)

Prévisions budgétaires	28.871\$53
Dépenses ordonnancées	28.791.71
	<hr/>
Différence en moins	79\$82

Les crédits de ce Chapitre avaient été réduits au strict nécessaire.

CHAPITRE XIX

Assistance Médicale (Matériel)

Prévisions budgétaires	14.100\$00
Dépenses ordonnancées	8.318.65
	<hr/>
Différence en moins	5.781.35

Une importante commande de médicaments faite en France n'a pu être liquidée en 1932.

TITRE VII

TRAVAUX PUBLICS

CHAPITRE XX

Travaux Publics (Personnel)

Prévisions budgétaires	29.953\$00
Dépenses ordonnancées	25.141.87
	<hr/>
Différence en moins	4.811.13

Reste à régulariser la solde de congé de M. DESSAGNE, Ingénieur des Travaux Publics.

CHAPITRE XXI

Travaux Publics (Entretien)

Prévisions budgétaires	32.574\$00
Crédits supplémentaires	600.00
	<hr/>
Total des crédits ouverts	33.174.00
Dépenses ordonnancées	33.057.94
	<hr/>
Différence en moins	116.06

Un relèvement de 600\$00 a été effectué pour la remise en état des bâtiments endommagés par le typhon du 18 Septembre 1932 (Voir détail des travaux d'entretien au plan de campagne)

CHAPITRE XXII

Travaux Publics (Travaux neufs et grosses réparations)

Prévisions budgétaires	mémoire
Crédits supplémentaires	17.400\$00
	<hr/>
Total des crédits ouverts	17.400.00
Dépenses ordonnancées	17.163.60
	<hr/>
Différence en moins	236.40

Toute inscription initiale à ce Chapitre avait dû être supprimée par suite de la réduction de 100.000\$ opérée sur la subvention accordée par le Budget Général.

Un premier virement de crédits de 6.400\$00 a été autorisé par arrêté du Gouverneur Général du 16 Avril 1932 dont 3.000\$00 nécessaires pour les travaux et surveillance de construction de routes à achever; et 3.400\$00 pour remboursement des retenues de garantie qu'il n'était pas possible d'éluider.

Le typhon du 18 Septembre 1932 ayant causé de gros dégâts, 11.000\$00 de crédits supplémentaires furent accordés par arrêté du 19 Décembre 1932 dont 2.000\$00 ont été utilisées pour la remise en état des routes ravinées et devenues impraticables et 9.000\$00 pour la réfection du pont du Km 4 de la route de Potsi à Tchi-Moun gravement endommagé et présentant des dangers pour la Circulation.

TITRE VIII
DÉPENSES COMMUNES

CHAPITRE XXIII

Transports et Services Maritimes

Prévisions budgétaires	33.131\$00
Dépenses ordonnancées	27.620.53
	<hr/>
Différence en moins	5.510.47

qui résulte de la non régularisation des dépenses de transport de personnel à l'extérieur.

CHAPITRE XXIV

Dépenses diverses

Prévisions budgétaires	13.798\$00
Prélèvements effectués	3.000.00
	<hr/>
Reste pour crédits ouverts	10.798.00
Dépenses ordonnancées	8.249.04
	<hr/>
Différence en moins	2.548.96

Un prélèvement de 3.000\$00 a été effectué pour parer aux besoins du Chapitre XXII.

Le reliquat concerne des comptes d'assistance non régularisés à la clôture de l'exercice, des indemnités non attribuées.

CHAPITRE XXV

Dépenses imprévues

Prévisions budgétaires	9.238\$33
Prélèvements effectués	6.400.00
	<hr/>
Crédits restant ouverts	2.838.33
Dépenses ordonnancées	1.872.84
	<hr/>
Différence en moins	965.49

Une somme de 6.400\$ a été prélevée sur ce Chapitre trop largement doté pour être reportée au Chapitre XXII.

Le détail des dépenses imprévues fait l'objet d'un état spécial annexé au compte administratif.

CHAPITRE XXVI

Crédit provisionnel

Mémoire

CHAPITRE XXVII

Dépenses d'ordre

Mémoire

Dans son ensemble, l'exécution du Budget Annexe du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan, Exercice 1932, a été satisfaisante, les prévisions de recettes ont été réalisées avec une légère plus-value malgré la crise.

Le plan de campagne des travaux exécutés en 1932 et les tableaux des recettes et des dépenses dressés ci-après donnent avec les détails par paragraphes le développement complet du Budget Annexe du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan, pendant l'Exercice 1932.

BUDGET ANNEXE DE KOUANG-TCHÉOU-WAN



EXERCICE 1932



PLAN DE CAMPAGNE



DÉTAIL

DES

Travaux exécutés en cours de l'exercice 1932

(Exécution de la Circulaire ministérielle du 20 Novembre 1911)

NUMÉROS DES			DÉSIGNATION DES TRAVAUX EXÉCUTÉS EN 1932	MONTANT des dépenses liquidées	OBSERVATIONS
Chapitres	Articles	Paragrap- hes			
			CHAPITRE XXI		
			TRAVAUX D'ENTRETIEN		
21	1	1	<i>I. — Entretien des routes et chemins d'intérêt local</i>		
			Route d'intérêt local No 1	2.796\$00	
			— 2	1.672.00	
			— 3	785.00	
			— 4	872.00	
			— 6	1.462.00	
			Chemin d'intérêt local No 2	670.00	
			— 3	336.20	
			Total de l'art. 1 ^{er} — parag. 1 ^{er} . . .	8.593.20	
		2	Entretien des chaussées		
			Route No 1 — Variantes aux km 5 et 12.	152\$10	Exécution en régie
			— 2 — Variantes aux km 2+200 et 2+800 — Elargis- sment de la plateforme de route et rectifi- cation des accotements et talus.	658.50	—
			— 3 — Rechargement et cylindrage du km 5 au km 15.	1.050.30	—
			Chemin No 2 — Remise en état de la plateforme du km 13 au km 15	339.08	—
			Total de l'art. 1 ^{er} — paragr. 2. . .	2.199.98	
		3	Entretien des ouvrages d'art		
			Route No 1 — Elargissement des buses aux km 9 et 17 — Remise en état de divers platelages	472\$60	—
			2 — Reconstruction des buses au km 1+500 et 2+500.	175.70	—
			Chemin No 8 — Ponceau en buses.	351.33	—
			Total de l'art. 1 ^{er} — paragr. 3. . .	999.63	
			<i>II. — Bâtiments administratifs de Fort-Bayard (Régie)</i>		
			<i>Fort-Bayard</i>		
			Hôtel de la Résidence—Menues réparations	650\$35	—
			Ambulance et logement du Médecin Chef, peinture et badi- geonnage, revision des huisseries et remplacement des vitres — Installation de l'eau courante et d'appareils sanitaires.	1.200.60	—
			Prison Centrale — Revision des toitures de tous les pavillons et réparations — Réfection de la porte principale	835.10	—
			Hôpital Indigène et logement du Médecin Résident — Remise en état des plafonds et revision de la quincaillerie des portes et fenêtres	650.25	—
			Garde Indigène et logement des linhs mariés — Aménagement, peinture et badigeonnage	350.31	—
			Logements des Chefs de la Comptabilité (Dépenses et Re- cettes) — Menues réparations, peinture et badigeon.	250.15	—
			Total de l'art. 1 ^{er} — paragr. 3. . .	3.936.76	

NUMÉROS DES			DÉSIGNATION DES TRAVAUX EXÉCUTÉS EN 1932	MONTANT des dépenses liquidées	OBSERVATIONS
Chapitres	Articles	Paragra- phes			
			Report	3.936.76	
21	2	1	Collège Albert-Sarraut et logement du Directeur — Menues réparations, badigeonnage, peinture et remplacement des vitres — Réfection de la toiture de l'internat	865.00	—
			Bureaux du Territoire — Réparation de la terrasse et badigeonnage	874.65	—
			Magasin des Travaux Publics — Revision des toitures.	130.80	—
			Logement de l'Ingénieur des Travaux Publics — Menues réparations	120.35	—
			Logement des Commis — Réparations diverses et réfection de la toiture	200.40	—
			Bureaux du Kong-Koc — Réparations diverses, badigeonnage et enlèvement et construction d'un mur de cloison.	172.60	—
			Cercle Mixte et Bibliothèque — Entretien, peinture et badigeonnage.	401.30	—
			Maison des passagers — Revision des portes et fenêtres, des toitures et badigeonnage	200.50	—
			Commissariat et casernement des agents de police — Remise en état des huisseries, des toitures et de la quincaillerie — Fourniture d'une porte métallique	380.25	—
			Logement du Mécanicien chargé de la Flottille — Réfection des toitures des dépendances et badigeonnage	347.23	—
			Casernement des matelots — Badigeon, Revision de la toiture et des huisseries	353.10	—
			Total de l'art. 2 — paragr. 1er.	7.982.94	
		2	ENTRETIEN DES BATIMENTS DE L'INTÉRIEUR		
			<i>Potsi.</i> — Réparations diverses, revision de la quincaillerie des portes et fenêtres, badigeon aux bâtiments de la Garde Indigène et aux logements des linhs mariés	465.69	—
			Ecole — Revision des huisseries, badigeon et remplacement des vitres	45.00	—
			<i>Tchi-Moun</i> — Revision des toitures et huisseries et badigeonnage.	213.00	—
			<i>Taiping.</i>		
			Poste de la Garde Indigène — Remise en état de la terrasse, peinture, badigeon et revision des huisseries.	320.90	—
			Ecole — Réfection de la toiture	85.00	—
			<i>Délégation de Potao</i> — Revision des portes et fenêtres et badigeon	262.83	—
			Logement des linhs mariés — Réparations diverses et revision des toitures	116.00	—
			Logement et bureau du Kong-Koc — Revision des toitures et badigeon	145.20	—
			Remise en état du poste de Kao-Ling.	52.00	—
			<i>Blockhaus de Sam-Ka-Wo</i> — Menues réparations	85.60	—
			<i>Délégation de Tong-San</i> — Remise en état de la toiture, peinture et badigeon	236.15	—
			Logement des linhs — Réfection des toitures et réparations diverses	215.05	—
			Logement du Kong-Koc — Menues réparations.	75.17	—
			Garde Indigène de Tam-Soui — Revision du bâtiment principal et revision des boiseries.	325.28	—
			Lac de la Surprise — Aménagement des cabines de bain et remise en état des toitures	356.16	—
			Total de l'art. 2 — paragr. 2	2.999.03	
		3	III. — Grosses réparations des quais et de la jetée		
		U	<i>Fort-Bayard</i> — Réfection des quais.	354.60	—
			Remise en état du débarcadère.	524.40	—
			Réparation de la jetée	95.00	—
			Total de l'art. 3 — parag. U.	974.00	

NUMÉROS DES			DÉSIGNATION DES TRAVAUX EXÉCUTÉS EN 1932	MONTANT des dépenses liquidées	OBSERVATIONS
Chapitres	Articles	Paragra- phes			
			IV. — Service de la voirie	\$	
21	4	1	Fort-Bayard — Badigeon des murs de clôture de l'Adminis- tration	399.09	Exécution en régie — —
		2	Rechargement des rues et boulevards	1.000.00	
		3	Plantation d'arbres en pépinière et dans les rues et boulevards et jardins publics	599.75	
			Total de l'art. 4.	1.998.84	
			V. — Matériel		
	5	1	Achat de pièces de rechange et matières consommables pour le camion et les rouleaux compresseurs	4.360.72	
		2	Achat d'outils, de matériels pour les chantiers.	1.999.90	
		3	Achat de fournitures de bureau, imprimés et de produits chimi- ques pour la sensibilisation du papier et tirage.	544.34	
		4	Indemnité kilométrique de l'Ingénieur des Travaux Publics	90.00	
		5	Abonnement téléphonique et affranchissements	44.23	
		6	Eclairage, chauffage et ventilation des bureaux des Travaux Publics et du garage	271.13	
			Total de l'art. 5	7.310.32	
			Total général du Chapitre XXI	33.057.94	
			CHAPITRE XXII		
			TRAVAUX NEUFS		
			I. — Routes et Ponts		
22	1	1	Route d'intérêt local N° 1 — Elargissement de la plateforme à 7m et empierrement.		Exécution en régie
			Empierrement: { Matériaux.	2.553.70	
			{ Main d'œuvre	635.35	
			Route d'intérêt local N° 3 — Rechargement et empierrement à 2m50 de plateforme de route.		
			Empierrement: { Matériaux	1.353.54	
			{ Main d'œuvre	457.00	
			Total de l'art. 1er — paragr. 1er	4.999.59	
		2	Route d'intérêt local N° 4 — Construction d'un pont de 21m. de longueur en béton armé	8.189.28	Entreprise Leong-yac-Sang Exécution en régie
			Aménagement des rampes d'accès à l'ouvrage ci-dessus	580.50	
			Total de l'art. 1er — paragr. 2.	8.769.78	
			II. — Remboursement des retenues de garanties		
	6	U	Chemin d'intérêt local N° 2 — Terrassements et ouvrages d'art . Entreprise Nguyễn-khac-Nhuong	2.405.37	
			Route d'intérêt local N° 1 — Construction d'un pont de 13m. en béton armé au km 6. Entreprise Leong-Yac-Sang	988.86	
			Total de l'art. 6 — paragr. U.	3.394.23	
			Total général du Chapitre XXII	17.163.60	

BUDGET DU TERRITOIRE DE KOUANG-TCHÉOU-WAN

ANNEXE DU BUDGET GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE

EXERCICE 1932

SITUATION DÉFINITIVE

DES

RECETTES & DES DÉPENSES

SITUATION DÉFINITIVE DES RECETTES

Chapitres	NATURE DES RECETTES	Prévisions budgétaires définitives	Recettes réalisées	DIFFÉRENCE	
				en plus	en moins
		\$	\$	\$	\$
1	Contributions et taxes assimilées	218.000.00	218.534.76	534.76	»
2	Produits affermés	55.000.00	41.600.00	»	13.400.00
3	Produits divers	30.000.00	42.183.57	12.183.57	»
4	Subvention du Budget Général.	300.000.00	300.000.00	»	»
5	Fonds de concours	17.000.00	17.903.54	903.54	»
6	Recettes d'ordre	mémoire	»	»	»
7	Recettes des exercices clos.	mémoire	168.27	168.27	»
	Total général	620.000.00	620.390.14	13.790.14	13.400.00
	Excédent des recettes sur les prévisions.			390.14	

SITUATION DEFINITIVE DES DEPENSES

Chapitres	NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Montant des crédits ouverts	Dépenses ordonnancées	Différence en moins
		\$	\$	\$
1	Subventions à divers budgets	mémoire	»	»
2	Dettes exigibles	6.990.00	6.760.04	229.96
3	Dépenses politiques	3.800.00	1.908.98	1.891.02
4	Administration du Territoire (Personnel)	86.733.98	77.800.90	8.933.08
5	Administration du Territoire (Matériel)	20.475.00	17.713.19	2.761.81
6	Ville de Fort-Bayard (Personnel)	8.360.00	8.329.41	30.59
7	Ville de Fort-Bayard (Matériel)	13.510.00	12.873.92	636.08
8	Garde Indigène (Personnel)	115.894.20	112.841.20	3.053.00
9	Garde Indigène (Matériel)	27.300.00	23.317.78	3.982.22
10	Sûreté, Police et Prison (Personnel)	38.078.00	37.810.94	267.06
11	Police et Prison (Matériel)	56.860.00	50.600.36	6.259.64
12	Gendarmerie (Personnel)	21.770.00	21.764.20	5.80
13	Gendarmerie (Matériel)	100.00	»	100.00
14	Justice Indigène (Personnel)	9.639.00	9.035.18	603.82
15	Justice Indigène (Matériel)	710.00	328.78	381.22
16	Enseignement (Personnel)	35.713.96	33.716.17	1.997.79
17	Enseignement (Matériel)	3.800.00	3.011.47	788.53
18	Assistance Médicale (Personnel)	28.871.53	28.791.71	79.82
19	Assistance Médicale (Matériel)	14.100.00	8.318.65	5.781.35
20	Travaux Publics (Personnel)	29.953.00	25.141.87	4.811.13
21	Travaux Publics (Travaux d'entretien)	33.174.00	33.057.94	116.06
22	Travaux Publics (Travaux neufs)	17.400.00	17.163.60	236.40
23	Transports et Services Maritimes	33.131.00	27.620.53	5.510.47
24	Dépenses diverses	10.798.00	8.249.04	2.548.96
25	Dépenses imprévues	2.838.33	1.872.84	965.49
26	Crédit provisionnel	mémoire	»	»
27	Dépenses d'ordre	mémoire	»	»
	Total général	620.000.00	568.028.70	51.971.30
	Excédent des prévisions sur les ordonnancements	51.971.30		

Budget du Territoire de Kouang-Tcheou-Wan

RÉSULTATS DÉFINITIFS

DE

L'EXERCICE 1932

Recettes réalisées	620.390\$14
Paiements effectués	568.028.70
	<hr/>
Reliquat de l'Exercice.	52.361.44

Arrêté en Conseil de Gouvernement de l'Indochine, en RECETTES à la somme de: *Six cent vingt mille trois cent quatre-vingt-dix piastres quatorze cents* et en DÉPENSES à la somme de: *Cinq cent soixante-huit mille vingt-huit piastres soixante-dix cents*, d'où il ressort un excédent des Recettes sur les Dépenses de: *Cinquante deux mille trois cent soixante-et-une piastres quarante quatre cents*.

No 6167

Hanoi, le 1^{er} Decemb. 1933

Le Gouverneur Général de l'Indochine,

DÉVELOPPEMENT DES RECETTES

(Chapitres 1 à 7)

PARAGRAPHES	NOMENCLATURE DES RECETTES	PRÉVISIONS budgétaires	DROITS constatés	RECOUVREMENTS effectués	DÉGREVEMENTS accordés	TOTAL des recouvrements et des dégrèvements	RESTES à recouvrer	COMPARAISON des Recettes réalisées avec les prévisions du Budget		OBSERVATIONS
								en plus aux recouvrements	en moins aux recouvrements	
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
RECETTES ORDINAIRES										
Chapitre premier										
CONTRIBUTIONS ET TAXES ASSIMILÉES										
U	Art. 1 ^{er} — IMPOT FONCIER DES VILLAGES.	90.300	90.333.71	90.333.71	»	90.333.71	»	33.71	»	Prévisions entièrement réalisées. Plus value résultant de la mise en application du Cadastre du centre urbain de Tchékam. Diminution du nombre des Européens sur le Territoire. Diminution du nombre des Annamites sur le Territoire. Moins value par suite de cessations de commerce et de la crise économique. Prévisions réalisées.
U	— 2. — — — DES CENTRES URBAINS	18.200	21.659.30	21.450.93	»	21.450.93	208.37	3.250.93	»	
U	— 3. — IMPOT PERSONNEL DES EUROPÉENS.	1.200	1.096.40	984.74	111.66	1.096.40	»	»	103.60	
U	— 4. — — — DES ANNAMITES	500	472.50	472.50	»	472.50	»	»	27.50	
U	— 5. — IMPOT DES PATENTES	100.000	96.235.92	96.129.42	106.50	96.235.92	»	»	3.764.08	
U	— 6. — IMPOT DES PÊCHERIES FIXES IMPOT FONCIER DU CENTRE URBAIN DE FORT-BAYARD.	1.800	1.839.50	1.839.50	»	1.839.50	»	39.50	»	
U	— 7. — IMPOT PERSONNEL DES EUROPÉENS IMPOT PERSONNEL DES ANNAMITES IMPOT DES PATENTES DE FORT-BAYARD.	3.000	3.067.97	3.049.90	18.07	3.067.97	»	67.97	»	
U	— 8. — TAXE COMMUNE DE CIRCULATION DES AUTOMOBILES PERÇUE SUR ROLE	3.000	4.037.83	4.037.83	»	4.037.83	»	1.037.83	»	
	Total des Recettes du Chapitre premier	218.000	218.743.13	218.298.53	236.23	218.534.76	208.37	4.429.94	3.895.18	
								En plus : 534.76		
Chapitre II										
PRODUITS AFFERMÉS										
U	Art. unique. — AFFERMAGES DIVERS	55.000	41.600	41.600	»	41.600	»	»	13.400	Diminution causée par la crise économique et financière, deux adjudications sont restées sans résultat, l'administration s'est vue dans l'obligation de traiter de gré à gré avec le seul fermier qualifié pour l'exploitation des Cercles indigènes influencés par le change de la monnaie locale en 1931.
	Total des Recettes du Chapitre II.	55.000	41.600	41.600	»	41.600	»	»	13.400	
Chapitre III										
PRODUITS DIVERS										
U	Art. 1 ^{er} . — REVENUS DIVERS									
	Location d'immeubles	250	354.80	354.80	»	354.80	»	104.80	»	Plus value sur location temporaire d'un immeuble administratif.
	A reporter.	250	354.80	354.80	»	354.80	»	104.80	»	

PARAGRAPHES	NOMENCLATURE DES RECETTES	PRÉVISIONS budgétaires	DROITS constatés	RECOUVREMENTS effectués	PRÉLEVEMENTS accordés	TOTAL des recouvrements et des dégrèvements	RESTES à recouvrer	COMPARAISON des Recettes réalisées avec les prévisions du Budget		OBSERVATIONS
								en plus aux recouvrements	en moins aux recouvrements	
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
	Report	250	354.80	354.80	»	354.80	»	104.80	»	
	Art. 2. — TAXES PERÇUES SUR ORDRES DE RECETTE									
1	Permis de navigation et de pêches	9.300	15.027.20	15.027.20	»	15.027.20	»	5.727.20	»	Plus value résultant de la surveillance de la navigation étrangère. Moins value par suite de retraits de permis de port d'armes. Sans observations.
2	Droit de délivrance et visa des permis de port d'armes	2.000	1.559.00	1.559.00	»	1.559.00	»	»	441.00	
3	Droit d'établissement des titres d'identité	300	304.10	304.10	»	304.10	»	4.10	»	
4	Surtaxe spéciale des automobiles de charge	5.000	5.414.75	5.414.75	»	5.414.75	»	414.75	»	
5	Droit de visite trimestrielle des automobiles de transport en commun	500	627.50	627.50	»	627.50	»	127.50	»	Plus value sur augmentation du nombre des automobiles en circulation en 1932.
6	Droit de délivrance des permis de conduire	300	759.00	759.00	»	759.00	»	459.00	»	
7	Autorisations diverses	600	2.395.31	2.395.31	»	2.395.31	»	1.795.31	»	— id —
8	Taxes d'abattoir	2.200	3.024.00	3.024.00	»	3.024.00	»	824.00	»	Plus value sur le grand nombre d'autorisations de théâtre, tirs de pétards, etc. Plus value résultant de l'adjudication du 9 Novembre 1931.
	Art. 3 — PRODUITS DES SERVICES ADMINISTRATIFS									
1	Produits du travail des condamnés et cession de mains d'œuvre pénale	600	476.56	476.56	»	476.56	»	»	123.44	Diminution des cessions aux particuliers. Augmentation des amendes de simple police. Excellent rendement des recettes diverses accidentelles et imprévues.
2	Amendes, condamnations, rachats de peines	3.000	3.106.03	3.106.03	»	3.106.03	»	106.03	»	
3	Recettes diverses et accidentelles	2.000	3.267.87	3.267.87	»	3.267.87	»	1.267.87	»	
4	Retenues de logement et d'ameublement	1.950	1.399.77	1.399.77	»	1.399.77	»	»	550.23	Diminution du nombre des fonctionnaires subissant la retenue de logement.
5	Frais de traitement du personnel civil et militaire à l'ambulance de Fort Bayard	1.800	4.016.62	4.016.62	»	4.016.62	»	2.216.62	»	Augmentation du nombre d'hospitalisations civiles et militaires en 1932.
6	Cessions de matières, médicaments etc.	200	451.06	451.06	»	451.06	»	251.06	»	Augmentation des cessions de médicaments aux particuliers.
	Total des Recettes du Chapitre III.	30.000	42.183.57	42.183.57	»	42.183.57	»	13.298.24	1.114.67	
	Chapitre IV									
	SUBVENTION DU BUDGET GÉNÉRAL									
U	Art. U. — Subvention du Budget Général	300.000	300.000	300.000	»	300.000	»	»	»	La subvention consentie par le Budget Général a été entièrement versée au Budget annexe du Territoire.
	Total des Recettes du Chapitre IV.	300.000	300.000	300.000	»	300.000	»	»	»	
	Chapitre V									
	FONDS DE CONCOURS									
	Art. 1^{er} — FONDS DE CONCOURS	mémoire	»	»	»	»	»	»	»	
	Art. 2. — PARTS CONTRIBUTIVES									
1	Part contributive du Budget communal de Tchékam dans les dépenses du personnel administratif	4.900	5.612.14	5.612.14	»	5.612.14	»	712.14	»	Plus value sur différence entre 1 ^o Solde d'un Administrateur en Chef des Colonies et d'un Administrateur de 3 ^o cl. des Services Civils — 2 ^o sur avancement du Personnel indigène.
2	Part contributive du Budget communal de Tchékam dans les dépenses d'Enseignement et d'Assistance	12.100	12.291.40	12.291.40	»	12.291.40	»	191.40	»	
	Total des Recettes du Chapitre V.	17.000	17.903.54	17.903.54	»	17.903.54	»	903.54	»	

PARAGRAPHS	NOMENCLATURE DES RECETTES	PRÉVISIONS budgétaires \$	DROITS constatés \$	RECOUVREMENTS effectués \$	DÉGREVEMENTS accordés \$	TOTAL des recouvrements et des dégrèvements \$	RESTES à recouvrer \$	COMPARAISON des Recettes réalisées avec les prévisions du Budget		OBSERVATIONS
								en plus aux recouvrements \$	en moins aux recouvrements \$	
	Chapitre VI									
	Art. U. — RECETTES D'ORDRE									
1	Recettes d'ordre	mémoire	»	»	»	»	»	»	»	
2	Recettes en atténuation de dépenses	mémoire	»	»	»	»	»	»	»	
	Total des Recettes du Chapitre VI	mémoire	»	»	»	»	»	»	»	
	Chapitre VII									
	Art. U. — RECETTES DES EXERCICES CLOS									
U	Recettes des exercices clos	mémoire	168.27	168.27	»	168.27	»	168.27	»	Remboursement du trop perçu sur pension de 1929 et divers.
	Total des Recettes du Chapitre VII	mémoire	168.27	168.27	»	168.27	»	168.27	»	
	RECETTES									
	RÉCAPITULATION GÉNÉRALE									
	RECETTES ORDINAIRES									
I	Contributions et taxes assimilées	218.000	218.743.13	218.298.53	236.23	218.534.76	208.37	534.76	»	
II	Produits affermés	55.000	41.600.00	41.600.00	»	41.600.00	»	»	13.400.00	
III	Produits divers	30.000	42.183.57	42.183.57	»	42.183.57	»	12.183.57	»	
IV	Subvention du Budget Général	300.000	300.000.00	300.000.00	»	300.000.00	»	»	»	
V	Fonds de concours	17.000	17.903.54	17.903.54	»	17.903.54	»	903.54	»	
VI	Recettes d'ordre	»	»	»	»	»	»	»	»	
VII	Recettes des exercices clos	mémoire	168.27	168.27	»	168.27	»	168.27	»	
	Total général des Recettes	620.000	620.598.51	620.153.91	236.23	620.390.14	208.37	13.790.14	13.400.00	
								En plus : 390.14		

Chapitres	NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédits primitifs	VIREMENTS		DES CRÉDITS		Crédits rectifiés	Crédits annulés en fin d'exercice	Montant des crédits servant de base au règlement de l'exercice	OBSERVATIONS
			Arrêté N° 2232 du 16 Avril 1932		Arrêté N° 5579-ter du 19 Décembre 1932					
			Augmentations	Diminutions	Augmentations	Diminutions				
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$		
1	Subventions à divers budgets.	mémoire	»	»	»	»	»	»	»	
2	Dettes exigibles.	6.390\$00	»	»	600\$00	»	6.990\$00	229\$96	6.760\$04	
3	Dépenses politiques.	3.800.00	»	»	»	»	3.800.00	1.891.02	1.908.98	
4	Administration du Territoire (Personnel).	89.733.98	»	»	»	3.000\$00	86.733.98	8.933.08	77.800.90	
5	Administration du Territoire (Matériel).	20.475.00	»	»	»	»	20.475.00	2.761.81	17.713.19	
6	Ville de Fort-Bayard (Personnel).	8.360.00	»	»	»	»	8.360.00	30.59	8.329.41	
7	Ville de Fort-Bayard (Matériel).	13.510.00	»	»	»	»	13.510.00	636.08	12.873.92	
8	Garde Indigène (Personnel).	121.694.20	»	»	»	5.800.00	115.894.20	3.053.00	112.841.20	
9	Garde Indigène (Matériel).	21.500.00	»	»	5.800\$00	»	27.300.00	3.982.22	23.317.78	
10	Sûreté, Police et Prison (Personnel).	38.978.00	»	»	»	900.00	38.078.00	267.06	37.810.94	
11	Police et Prison (Matériel)	56.860.00	»	»	»	»	56.860.00	6.259.64	50.600.36	
12	Gendarmerie (Personnel)	21.770.00	»	»	»	»	21.770.00	5.80	21.764.20	
13	Gendarmerie (Matériel).	100.00	»	»	»	»	100.00	100.00	»	
14	Justice Indigène (Personnel).	10.639.00	»	»	»	1.000.00	9.639.00	603.82	9.035.18	
15	Justice Indigène (Matériel).	710.00	»	»	»	»	710.00	381.22	328.78	
16	Enseignement (Personnel).	40.013.96	»	»	»	4.300.00	35.713.96	1.997.79	33.716.17	
17	Enseignement (Matériel).	3.800.00	»	»	»	»	3.800.00	788.53	3.011.47	
18	Assistance Médicale (Personnel)	28.871.53	»	»	»	»	28.871.53	79.82	28.791.71	
19	Assistance Médicale (Matériel).	14.100.00	»	»	»	»	14.100.00	5.781.35	8.318.65	
20	Travaux Publics (Personnel).	29.953.00	»	»	»	»	29.953.00	4.811.13	25.141.87	
21	Travaux Publics (Travaux d'entretien).	32.574.00	»	»	600.00	»	33.174.00	116.06	33.057.94	
22	Travaux Publics (Travaux neufs).	mémoire	6.400\$00	»	11.000.00	»	17.400.00	236.40	17.163.60	
23	Transports et Services Maritimes	33.131.00	»	»	»	»	33.131.00	5.510.47	27.620.53	
24	Dépenses diverses	13.798.00	»	»	»	3.000.00	10.798.00	2.548.96	8.249.04	
25	Dépenses imprévues.	9.238.33	»	6.400\$00	»	»	2.838.33	965.49	1.872.84	
26	Crédit provisionnel.	mémoire	»	»	»	»	»	»	»	
27	Dépenses d'ordre	mémoire	»	»	»	»	»	»	»	
	Totaux.	620.000\$00	6.400\$00	6.400\$00	18.000\$00	18.000\$00	620.000\$00	51.971\$30	568.028\$70	

DÉVELOPPEMENT DES DÉPENSES

(Chapitres 1 à 27)

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses financées		Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article	Paragraphe	Article		En plus	En moins	
TITRE I — Subvention								
Chapitre 1^{er}								
SUBVENTIONS								
ART. 1^{er} — SUBVENTIONS								
Subvention au Budget du centre Urbain de Tché-Kam	Mémoire	»	»	»	»	»	»	
ART. 2. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.	Mémoire	»	»	»	»	»	»	
Total du Chapitre premier	»	Mémoire	»	»	»	»	»	
TITRE II — Dettes exigibles								
Chapitre 2								
PENSIONS								
ART. 1^{er} — PENSIONS								
Pensions de retraites des gardes indigènes	6.600		6.409.24					
Allocations aux titulaires de la médaille d'honneur de la Garde Indigène	140		145.66					
Secours voyageurs	250	6.990	196.00	6.750.90	6.750.90	»	239.10	
ART. 2. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS	Mémoire	»	9.14	9.14	9.14	9.14	»	
Total du Chapitre 2.	»	6.990	»	6.760.04	6.760.04	9.14	239.10	
						En moins :	229.96	
TITRE III — Dépenses politiques								
Chapitre 3								
DÉPENSES POLITIQUES								
ART. 1^{er}. — FONDS SECRETS ET SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE	3.000	3.000	1.661.18	1.661.18	1.661.18	»	1.338.82	
ART. 2. — FONDS DE PROPAGANDE	500	500	162.30	162.30	162.30	»	337.70	
ART. 3. — PRÉSENTS DIPLOMATIQUES	300	300	85.50	85.50	85.50	»	214.50	
ART. 4. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS	Mémoire	Mémoire	»	»	»	»	»	
Total du Chapitre 3.	»	3.800	»	1.908.98	1.908.98	»	1.891.02	
								Chapitre 1^{er}
								SUBVENTIONS
								Chapitre 2
								PENSIONS ET ALLOCATIONS
								Augmentation de 600\$00 (Art. 1 ^{er}) prescrite par arrêté du 19 Décembre 1932.
								Chapitre 3
								DÉPENSES POLITIQUES

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses annoncées		Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article	Paragraphe	Article		En plus	En moins	
TITRE IV — Dépenses d'Administration générale								
Chapitre 4								
ADMINISTRATION DU TERRITOIRE (Personnel)								
ART. 1^{er}. — PERSONNEL EUROPÉEN								
Traitements	35.304.76		34.638.15					
Contributions budgétaires	2.310.00		1.662.44					
Prévisions pour avancements	3.800.00		»					
Prévisions pour personnel en congé			»					
		41.414.76		36.300.59	36.300.59	»	5.114.17	
ART. 2. — PERSONNEL INDIGÈNE								
<i>A. — Personnel des Bureaux</i>								
Traitements	22.748.80		21.589.71					
Prévisions pour avancements	mémoire		»					
Contributions budgétaires	682.56		608.08					
<i>B. — Personnel de l'Administration Indigène</i>								
Traitements	7.824.00		7.719.50					
Prévisions pour avancements	mémoire		»					
		31.255.36		29.917.29	29.917.29	»	1.338.07	
ART. 3. — PERSONNEL SUBALTERNE								
Salaires	2.455.86		2.433.70					
Prévisions pour avancements	mémoire		»					
		2.455.86		2.433.70	2.433.70	»	22.16	
ART. 4. — DÉPENSES ACCESSOIRES DU PERSONNEL								
<i>A. — Personnel Européen</i>								
Indemnités pour frais de représentations et de tournée :								
1 ^o à l'Administrateur en Chef	4.000		3.658.89					
2 ^o à l'Administrateur Adjoint	400		365.88					
3 ^o à l'Administrateur faisant fonctions de Maire de Tchékam, Chef de la 1 ^{re} Circonscription	300		244.92					
Indemnités pour supplément de fonctions aux fonctionnaires de la Garde Indigène faisant fonctions de Délégués administratifs	480		440.00					
Indemnité pour supplément de fonctions au Chef de bureau de la Comptabilité	480		480.00					
Indemnités de zone et majorations	1.620		526.53					
Indemnités pour charges de famille	1.069		419.45					
Indemnités de route et de séjour	500		259.00					
Indemnités de billetterie à l'agent de paiement	180		88.50					
Indemnités de changement de résidence	60		»					
<i>B. — Personnel Indigène</i>								
Indemnités de cherté de vie au personnel commissionné	900		1.288.18					
Indemnités pour charges de famille au même	518		162.73					
Indemnités de route et de séjour	50		10.00					
Indemnités de changement de résidence	60		22.00					
		10.608.00		7.996.13	7.996.13	»	2.611.87	
ART. 5. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS								
	1.000		1.153.19					
		1.000.00		1.153.19	1,153.19	153.19	»	
Total du Chapitre 4	»	86.733.98	»	77.800.90	77.800.90	153.19	9.086.27	
						En moins :	8.933.08	

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses	Ordonnances	Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article				Paragraphe	Article	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Chapitre 5								
ADMINISTRATION DU TERRITOIRE (Matériel)								
ART. 1^{er}. — HOTEL DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF								
Entretien du mobilier	300		179.27					
Chauffage, éclairage, ventilation	1.600		1.617.86					
Abonnement au téléphone, entretien	60		32.00					
Entretien des jardins	60		36.96					
Salaires des gens de service	2.091		1.869.55					
Habillement des gens de service	80		70.70					
		4.191		3.806.34	3.806.34		384.66	
ART. 2. — MOYENS DE TRANSPORT DE L'ADMINISTRATEUR EN CHEF								
Salairé du chauffeur	900		835.00					
Entretien de l'automobile	1.600		1.549.17					
Salaires de l'équipage de la vedette	2.128		1.434.41					
Entretien de la vedette	1.600		1.658.26					
Habillement du personnel des moyens de transport	100		63.00					
Eclairage du garage	100		74.82					
		6 428		5.614.66	5.614.66		813.34	
ART. 3. — BUREAUX, DÉLÉGATIONS ET BIBLIOTHÈQUE								
Entretien et renouvellement du mobilier et du matériel	200		252.02					
Fournitures de bureau, registres, imprimés	3.000		2.918.48					
Impression du Budget et du compte administratif	1.700		371.64					
Abonnement, achat d'ouvrages, reliure	600		673.70					
Eclairage, ventilation et chauffage des bureaux, des délégations et de la Bibliothèque	800		858.47					
Affranchissement des correspondances, menus dépenses	250		90.98					
Habillement des plantons	250		247.70					
Achat de machines à écrire	300		252.02					
Abonnement au téléphone, entretien	160		175.38					
		7.260		5.840.39	5.840.39		1.419.61	
ART. 4. — AUTOMOBILE DE SERVICE								
Salaires du personnel	563		601.25					
Habillement du personnel	30		»					
Entretien des automobiles de service	1.500		1.491.43					
		2.096		2.092.68	2.092.68		3.32	
ART. 5. — CORRESPONDANCES TÉLÉGRAPHIQUES								
	500		359.12					
		500		359.12	359.12		140.88	
ART. 6. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS								
	mémoire							
		mémoire						
Total du Chapitre 5		20.475		17.713.19	17.713.19		2.761.81	

COMPTE ADMINISTRATIF de K. T. W. (Exercice 1932)

ANNEXE DU BUDGET GÉNÉRAL
TITRE IV. — DÉPENSES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

42

DÉPENSES — Chap. 6 et 7

VILLE DE FORT-BAYARD (Personnel et Matériel)

43

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses Adonnancées		Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article	Paragraphe	Article		En plus	En moins	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Chapitre 6								
VILLE DE FORT-BAYARD (Personnel)								
ART. 1^{er}. — POLICE URBAINE — POLICE DE LA RADE — VOIRIE								
Indemnité au Commissaire de police du Centre Urbain et de la Rade	360		360.00					
Indemnité au gendarme, chargé de la Voirie	192		190.93					
Indemnité de surveillance de l'abattoir	104		105.00					
		656		655.93	655.93	»	0.07	
ART. 2. — PERSONNEL INDIGÈNE								
Police Urbaine { Traitements	7.284		7.252.98					
{ Prévisions pour avancements	mémoire		»					
Police de la Rade { Traitements	420		420.50					
{ Prévisions pour avancements	mémoire		»					
		7.704		7.673.48	7.673.48	»	30.52	
ART. 3. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS								
mémoire		mémoire		»	»	»	»	
Total du Chapitre 6	»	8.360	»	8.329.41	8.329.41	»	30.59	
Chapitre 7								
VILLE DE FORT-BAYARD (Matériel)								
ART. 1^{er}. — POLICE URBAINE ET DE LA RADE								
Achat, renouvellement et entretien du mobilier et du matériel	50		27.26					
Chauffage, éclairage, ventilation	350		275.73					
Abonnement au téléphone, entretien	30		31.00					
Fournitures de bureau, imprimés	100		89.06					
Habillemeut des agents de police	750		777.50					
Entretien de l'armement, de l'équipement, achat de munitions	150		116.00					
Entretien et achat de bicyclettes	100		114.08					
Frais d'immatriculation des jonques	140		74.85					
		1.670		1.505.48	1.505.48	»	164.52	
ART. 2. — SERVICES URBAINS								
Matériel de bouage, entretien et renouvellement	200		»					
Achat et nourriture des animaux de trait de la voirie	120		72.00					
Salaires des gardiens (abattoir et cimetière).	320		288.80					
Achat de matériel de fêtes publiques	200		366.59					
		840		727.39	727.39	»	112.61	
ART. 3. — ÉCLAIRAGE DU CENTRE URBAIN								
Eclairage du centre urbain	10.000		9.792.77					
Installation de l'éclairage électrique et extension du réseau	1.000		848.28					
		11.000		10.641.05	10.641.05	»	358.95	
ART. 4. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS								
mémoire		mémoire		»	»	»	»	
Total du Chapitre 7	»	13.510	»	12.873.92	12.873.92	»	636.08	

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses ordonnancées		Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article	Paragraphe	Article		En plus	En moins	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Chapitre 8								
GARDE INDIGÈNE (Personnel)								
ART. 1^{er}. — PERSONNEL EUROPÉEN								
Traitements	30.759.10		31.337.82					
Contributions budgétaires	1.556.10		1.314.19					
Prévisions pour avancements	mémoire		»					
Prévisions pour personnel en congé	2.733.00		»					
		35.048.20		32.652.01	32.652.01	»	2.396.19	
ART. 2. — PERSONNEL INDIGÈNE								
Traitements	58.200.00		57.745.05		57.745.05	»	454.95	
ART. 3. — DÉPENSES ACCESSOIRES								
<i>A — Personnel européen</i>								
Indemnités de zone et majorations	3.700		3.704.65					
Indemnités pour charges de famille	3.270		3.328.51					
Indemnité de billetterie à l'agent de paiement	100		60.44					
Indemnités de monture	1.440		1.387.00					
Indemnités de route et de séjour	500		328.50					
Indemnités de changement de résidence	120		50.00					
Indemnités de 1 ^{re} mise d'équipement	120		»					
Indemnités au soldat musicien chargé de la fanfare	192		240.00					
<i>B — Personnel indigène</i>								
Hautes paies	3.300		3.531.90					
Indemnités pour charges de famille	5.700		6.058.74					
Primes de rengagement	1.400		1.098.00					
Primes aux clairons	120		121.00					
Indemnités aux fourriers et aux dactylographes	144		142.00					
Indemnités de route et de séjour	200		468.00					
Indemnités de changement de résidence	40		»					
Allocations pour la nourriture des enfants de troupe	1.600		1.566.00					
Allocations supplémentaires pour les fêtes nationales	200		60.00					
		22.146.00		22.144.74	22.144.74	»	1.26	
ART. 4. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS								
	500	500.00	299.40	299.40	299.40	»	200.60	
Total du Chapitre 8	»	115.894.20	»	112.841.20	112.841.20	»	3.053.00	
Chapitre 9								
GARDE INDIGÈNE (Matériel)								
ART. 1^{er}. — MATÉRIEL DE LA BRIGADE								
Habillement des hommes et des enfants de troupe	7.000		6.519.34					
Grand équipement et campement	700		841.55					
Réparations à l'armement	500		152.17					
Dépenses d'entretien de la portion centrale et des postes	500		553.18					
Chauffage, éclairage, ventilation	1.000		797.60					
Nourriture des chevaux, entretien des harnachements	700		331.85					
Armements et munitions	14.800		12.045.84					
Ingrédients de propreté, désinfectants, inhumations	700		802.25					
Fournitures de bureau, registres, imprimés	600		375.20					
Achat et entretien du matériel roulant	489		454.33					
Abonnement au téléphone, entretien	220		222.67					
Entretien de la fanfare et du matériel sportif	100		221.50					
		27.300		23.317.78	23.317.78	»	3.982.22	
ART. 2. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS								
	mémoire	mémoire	»	»	»	»	»	
Total du Chapitre 9	»	27.300	»	23.317.78	23.317.78	»	3.982.22	

Chapitre 8
GARDE INDIGÈNE (Personnel)

Diminution de 5.800\$ dans l'ensemble du chapitre prescrite par arrêté du 19 Décembre 1932.

Article 1	3.000\$00
Article 3	800.00
Article 4	2.000.00
Total	5.800.00

Chapitre 9
GARDE INDIGÈNE (Matériel)

Augmentation de 5.800\$ (Art. 1) prescrite par arrêté du 19 Décembre 1932.

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses	ordonnances	Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article				Paragraphe	Article	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Chapitre 10								
SURETÉ — POLICE ET PRISON (Personnel)								
Art. 1^{er}. — SERVICE DE LA SURETÉ & DE LA POLICE								
<i>(Personnel européen)</i>								
Traitements		Mémoire		»				
Contributions budgétaires.		Mémoire		»				
Prévisions pour personnel en congé.		Mémoire		»				
Prévisions pour avancements.		Mémoire		»				
		Mémoire		»				
Art. 2. — DÉPENSES ACCESSOIRES DU PERSONNEL								
Supplément de fonctions au fonctionnaire chargé du service des renseignements.	80	80	80.00	80.00	80.00			
Art. 3. — POLICE DES KONG-KOCS — PERSONNEL								
Traitements	19.632		19.502.73					
Prévisions pour avancements.	Mémoire	19.632	»	19.502.73	19.502.73		129.27	
Art. 4. — DÉPENSES ACCESSOIRES DU PERSONNEL DES AGENTS KONG-KOCS								
Indemnité de monture à un adjudant.	120		120.00					
Indemnités de cherté de vie aux gradés et agents de Kong-Koc	2.916	3.036	2.910.90	3.030.90	3.030.90		5.10	
Art. 5. — PRISON CENTRALE								
<i>(Personnel européen)</i>								
Indemnité au fonctionnaire chargé de la Direction de la Prison-centrale	320		320.00					
Indemnité au gendarme faisant fonctions de Greffier-comptable	240		240.00					
<i>(Personnel indigène)</i>								
Traitements	12.216		12.238.34					
Prévisions pour avancements.	Mémoire	14.366	»	14.263.34	14.263.34		102.66	
Indemnité de cherté de vie au personnel annamite.	1.590		1.465.00					
Art. 6. — ANTHROPOMÉTRIE								
Traitements du personnel.	868		837.97					
Prévisions pour avancements.	Mémoire	964	»	933.97	933.97		30.03	
Indemnité au gendarme chargé de l'identification.	96		96.00					
Art. 7. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.								
	Mémoire	Mémoire		»				
Total du Chapitre 10.		38.078		37.810.94	37.810.94		267.06	

Chapitre 10
SURETÉ — POLICE ET PRISON
(Personnel)

Diminution de 900\$00 dans l'ensemble du Chapitre prescrite par arrêté du 19 Décembre 1932.

Article 2	400\$00
Article 6	500.00
Total	900.00

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses Ordonnées		Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article	Paragraphe	Article		En plus	En moins	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Chapitre 11								
POLICE ET PRISON (Matériel)								
ART. 1^{er}. — POLICE DES KONG-KOCS								
Habillement des agents de Kong-koc	1.200		1.266.00					
Chauffage, éclairage des postes.	400		471.68					
Location des maisons à Hoitéou, Tong-San	120		120.00					
— de — à Tam-Soui	300		106.00					
		2.020		1.963.68	1.963.68		56.32	
ART. 2. PRISON CENTRALE								
Habillement des surveillants	900		867.26					
Nourriture des prisonniers.	20.000		17.385.71					
Couchage, habillement des prisonniers	1.400		1.385.74					
Éclairage, chauffage.	1.300		858.35					
Fournitures de bureau, imprimés	100		119.28					
Achat de matériaux pour le travail des détenus	600		533.12					
Entretien du matériel et du mobilier	200		525.91					
Pécule des détenus.	100		»					
Ingrédients de propreté et inhumations	300		336.61					
Abonnement au téléphone, entretien	40		34.00					
		24.940		22.105.98	22.105.98		2.834.02	
ART. 3. — ANTHROPOMÉTRIE								
Fonctionnement du service d'anthropométrie	900		226.37					
		900		226.37	226.37		673.63	
ART. 4. — ENTRETIEN DES DÉPORTÉS								
Entretien des déportés à la Guyane et à Poulo-Condore.	Mémoire	Mémoire	»	»	»	»	»	
ART. 5. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.								
	29.000	29 000	26.304.33	26.304.33	26.304.33		2.695.67	
Total du Chapitre 11		56.860		50.600.36	50.600.36		6.259.64	

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses	Ordonnances	Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article				Paragraphe	Article	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
TITRE V. — Justice Indigène								
Chapitre 14								
JUSTICE INDIGÈNE (Personnel)								
ART. 1^{er} — TRIBUNAUX INDIGÈNES								
1^o — Commission de Revision								
Traitements		mémoire		»				
2^o — Tribunal Mixte								
A — Personnel européen								
Traitements		mémoire		»				
B — Dépenses accessoires								
Indemnité pour supplément de fonctions au président du Tribunal Mixte	240		240.00					
Indemnités de route et de séjour	100		»					
C — Personnel indigène								
Traitements	5.724		5.586.70					
Prévisions pour avancements	mémoire		»					
Contributions budgétaires	144		42.48					
D — Dépenses accessoires								
Vacations pour assesseurs titulaires et suppléants	1.040		760.00					
Indemnité de cherté de vie au personnel annamite	180		282.00					
Indemnité pour charges de famille	96		24.00					
Indemnités de route et de séjour	15		»					
Indemnité de changement de résidence	mémoire		«					
3^o — Tribunal du 1^{er} degré								
Traitements	2.100	9.639	2.100.00	9.035.18	9.035.18	»	603.82	
ART. 2. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS								
		mémoire		»				
		mémoire		»				
Total du Chapitre 14		9.639		9.035.18	9.035.18	»	603.82	
Chapitre 15								
JUSTICE INDIGÈNE (Matériel)								
ART. 1^{er} — MATÉRIEL								
Renouvellement et entretien du mobilier et du matériel	50		17.20					
Cbauffage, éclairage, ventilation	70		»					
Bibliothèque judiciaire, abonnement, reliure	50		10.23					
Fournitures de bureau et imprimés	350		280.15					
Abonnement au téléphone et entretien	40		»					
ART. 2. — FRAIS DE JUSTICE								
Frais de médecine légale	50	560	21.20	307.58	307.58	»	252.42	
Frais d'exécution des jugements	100		»					
ART. 3. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.								
		mémoire		21.20	21.20	»	128.80	
		mémoire		»				
Total du Chapitre 15		710		328.78	328.78	»	381.22	

Diminution de 1.000\$ (Article 1^{er}) prescrite par arrêté du 19 Décembre 1932.

Chapitre 14
JUSTICE INDIGÈNE (Personnel)

Chapitre 15
JUSTICE INDIGÈNE (Matériel)

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses	Ordonnances	Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article				Paragraphe	Article	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
TITRE VI. — Dépenses d'intérêt social								
Chapitre 16								
ENSEIGNEMENT (Personnel)								
ART. 1^{er}. — PERSONNEL EUROPÉEN								
<i>A. — Traitements</i>								
Traitements	7.626.96		7.240.95					
Contributions budgétaires	mémoire		"					
Personnel en congé	1.000.00		259.28					
Prévisions pour avancements	mémoire		"					
Salaire d'une dame européenne chargée de cours	1.200.00		1.001.00					
<i>B. — Dépenses accessoires</i>								
Indemnité de zone et majorations	660.00		225.20					
Indemnité pour charges de famille	252.00		157.39					
Indemnité au Directeur du Collège	320.00		461.78					
Indemnité aux chargés de l'éducation physique	116.00		180.50					
Indemnités de route et de séjour	25.00		259.50					
Indemnité de changement de résidence	40.00		"					
		41.239.96		9.785.60	9.785.60	"	1.454.36	
ART. 2. — PERSONNEL INDIGÈNE								
<i>A. — Traitements</i>								
Traitements au personnel enseignant	21.630.00		21.740.92					
Prévisions pour avancements	mémoire		"					
Contributions budgétaires	214.00		219.60					
Salaires du planton, d'un cuisinier et des coolies	1.104.00		1.019.05					
<i>B. — Dépenses accessoires</i>								
Indemnité de cherté de vie au personnel indigène commissionné	540.00		732.00					
Indemnité pour charges de famille à ce personnel	324.00		123.00					
Indemnités de route et de séjour	26.00		"					
Indemnité de changement de résidence	40.00		"					
Indemnité au chargé de l'école de Tchékam	96.00		96.00					
		23.974.00		23.930.57	23.930.57	"	43.43	
ART. 3. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS								
	500.00					"		
		500.00				"	500.00	
Total du Chapitre 16	"	35.713.96		33.716.17	33.716.17	"	1.997.79	

Diminution de 4.300\$ dans l'ensemble du Chapitre prescrite par arrêté du 19 Décembre 1932.

Article 1	3.300.00
Article 3	1.000.00
	4.300.00

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses	Ordonnances	Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article	Paragraphe	Article		En plus	En moins	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Chapitre 17								
ENSEIGNEMENT (Matériel)								
ART. 1^{er}. — MATÉRIEL								
Fournitures scolaires, prix et fournitures de bureau	2.050		2.029.56					
Abonnements, imprimés.	250		214.35					
Achat et entretien du mobilier scolaire.	400		280.06					
Chauffage, éclairage, ventilation et hygiène.	540		99.92					
Habillement du planton	20		21.80					
Abonnements au téléphone et entretien.	40		34.00					
Indemnité à l'Inspecteur des Ecoles possesseur d'automobile.	Mémoire		182.80					
		3.250		2.862.49	2.862.49	»	387.51	
ART. 2. — BOURSES SCOLAIRES								
Secours et bourses scolaires.	550		148.98					
		550		148.98	148.98	»	401.02	
ART. 3. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.								
	Mémoire	Mémoire		»	»	»	»	
Total du Chapitre 17.	»	3.800	»	3.011.47	3.011.47	»	788.53	

Chapitre 17
ENSEIGNEMENT (Matériel)

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses Ordonnées		Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article	Paragraphe	Article		En plus	En moins	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Chapitre 18								
ASSISTANCE MÉDICALE (Personnel)								
ART. 1^{er}. — PERSONNEL EUROPÉEN								
Traitements du personnel civil	3.840.00		3.840.00					
Traitements du personnel militaire	11.428.31		10.644.03					
Contribution forfaitaire pour entretien en France des militaires de la relève	1.370.00		1.370.00					
		16.638.31		15.854.03	15.854.03		784.28	
ART. 2. — DÉPENSES ACCESSOIRES DU PERSONNEL EUROPÉEN								
Indemnité de zone du personnel civil	360.00		330.00					
Indemnité de charges de famille à ce même personnel	437.40		400.95					
Indemnité au Médecin Chef, agent ordinaire de la santé	288.00		»					
Indemnité au même chargé des services extérieurs et du dispensaire de Tché-kam	576.00		460.45					
Indemnité à un infirmier chargé du dispensaire de Fort-Bayard	96.00		96.00					
Indemnité pour charges de familles militaires	266.00		424.88					
Indemnité pour charges militaires	450.00		413.85					
Indemnité au médecin pour achat d'ouvrages et instruments	25.00		25.00					
Indemnité à l'aumônier catholique	96.00		96.00					
Masse d'armement et d'entretien	40.00		83.20					
Indemnités de route et de séjour	mémoire		292.94					
		2.634.40		2.623.27	2.623.27		11.13	
ART. 3. — PERSONNEL INDIGÈNE								
Traitements du personnel civil	8.230.50		8.122.18					
Prévisions pour avancement de ce personnel	mémoire		»					
Traitements du personnel militaire	494.10		526.28					
Hautes paies de ce personnel	245.22		280.10					
		8.969.82		8.928.56	8.928.56		41.26	
ART. 4. — DÉPENSES ACCESSOIRES DU PERSONNEL INDIGÈNE								
Indemnités à l'infirmier chargé de l'appareil Clayton	24.00		»					
Indemnités de zone, cherté de vie et de charges de familles	180.00		177.20					
Primes de travail aux infirmiers militaires	45.00		37.47					
Primes de vivres aux mêmes	180.00		180.53					
Indemnité pour charges militaires	90.00		81.12					
Masse d'entretien et d'armement	60.00		»					
Indemnités de route et de séjour	50.00		113.20					
		629.00		589.52	589.52		39.48	
ART. 5. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS								
	mémoire		»					
		mémoire		796.33	796.33	796.33	»	
Total du Chapitre 18	»	28.871.53	»	28.791.71	28.791.71	796.33	876.15	
						En moins :	79.82	

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses Ordonnées		Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article	Paragraphe	Article		En plus	En moins	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Chapitre 19								
ASSISTANCE MÉDICALE								
(Matériel)								
ART. 1^{er}. — MATÉRIEL								
Renouvellement et entretien du mobilier et du matériel	900		923.40					
Achat de médicaments, pansements et instruments	5.500		1.257.95					
Achat de sérums, vaccins et quinine d'état	1.500		412.82					
Chauffage, éclairage, ventilation	1.260		1.059.98					
Nourriture des malades et du personnel y ayant droit	3.000		3.010.44					
Entretien et fonctionnement de l'appareil Clayton et du Stérilisateur	250		183.92					
Ingédients de propreté, désinfectants, frais d'inhumation et de sépulture	250		277.11					
Publications techniques, fournitures de bureau, imprimés	300		288.63					
Remboursement des frais de traitement du personnel européen et indigène	400		501.45					
Téléphone, abonnement, entretien et installation du téléphone à l'ambulance	200		94.57					
Indemnité au Médecin Chef possesseur d'automobile	540		298.38					
		14.100		8.318.65	8.318.65	»	5.781.35	
ART. 2. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS	mémoire	mémoire	»	»	»	»	»	
Total du Chapitre 19	»	14.100	»	8.318.65	8.318.65	»	5.781.35	

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses	Ordonnances	Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article	Paragraphe	Article		En plus	En moins	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
TITRE VII — Travaux Publics								
Chapitre 20								
TRAVAUX PUBLICS (Personnel)								
ART. 1^{er}. — PERSONNEL EUROPÉEN								
Traitements	7.476		7.469.76					
Contributions budgétaires.	504		477.87					
Prévisions pour personnel en congé sur 36.000 fr.	4.104		»	7.947.63	7.947.63	»	4.136.37	
		12.084						
ART. 2. — PERSONNEL INDIGÈNE								
Traitements	9.000		8.971.00					
Prévisions pour avancements.	mémoire		»					
Contributions budgétaires.	320		321.84	9.292.84	9.292.84	»	27.16	
		9.320						
ART. 3. — SURVEILLANTS ET OUVRIERS D'ART								
Surveillants et ouvriers d'art	5.500		5.497.81					
Prévisions pour avancements.	mémoire		»	5.497.81	5.497.81	»	2.19	
		5.500						
ART. 4. — DÉPENSES ACCESSOIRES DU PERSONNEL								
<i>A — Personnel européen</i>								
Indemnité de zone et majorations.	90		184.08					
Indemnité pour charges de famille	845		496.26					
Indemnités de route et de séjour.	200		17.50					
Indemnité spéciale de séjour en France	224		»					
Indemnité de changement de résidence	60		120.00					
<i>B — Personnel indigène</i>								
Indemnité de cherté de vie.	600		666.00					
Indemnité pour charges de famille	700		694.51					
Indemnités de route et de séjour	300		225.24					
Indemnité de changement de résidence.	30		»	2.403.59	2.403.59	»	645.41	
		3.049						
ART. 5. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.								
	mémoire	mémoire	»	»	»	»	»	
Total du Chapitre 20	»	29.953	»	25.141.87	25.141.87	»	4.811.13	

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses Ordonnancées		Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article	Paragraphe	Article		En plus	En moins	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Chapitre 21								
TRAVAUX PUBLICS								
(Entretien)								
ART. 1^{er}. — ROUTES ET PONTS								
Salaires du personnel permanent	8.600		8.593.20					
Entretien courant des chaussées	2.200		2.199.98					
Entretien courant des ouvrages d'art	1.000	11.800	999.63	11.792.81	11.792.81	»	7.19	
ART. 2. — BATIMENTS								
Entretien des bâtiments de Fort-Bayard	8.000		7.982.94					
Entretien des bâtiments & postes de l'intérieur	3.000	11.000	2.999.03	10.981.97	10.981.97	»	18.03	
ART. 3. — SERVICES MARITIMES								
Entretien des quais et de la jetée à Fort-Bayard	974	974	974.00	974.00	974.00	»	»	
ART. 4. — VOIRIE								
Entretien et construction des clôtures	400		399.09					
Entretien des rues et boulevards	1.000		1.000.00					
Jardins publics, plantation d'arbres et pépinières	600	2.000	599.75	1.998.84	1.998.84	»	1 16	
ART. 5. — MATÉRIEL								
Achat entretien et confection de matériel roulant (rouleaux compresseurs et camion automobiles)	4.000		4.360.72					
Achat, entretien de l'outillage et du matériel	2.000		1.999.90					
Fournitures de bureau, imprimés et insertions	500		544.34					
Indemnité à l'ingénieur possesseur d'automobile	540		90.00					
Abonnement téléphonique et affranchissement des correspondances	45		44.23					
Chauffage, éclairage électrique et ventilation des bureaux et du garage	315	7.400	271.13	7.310.32	7.310.32	»	89.68	
ART. 6. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS								
	mémoire	mémoire	»	»	»	»	»	
Total du Chapitre 21	»	33.174	»	33.057.94	33.057.94	»	116.06	Augmentation de 600\$00 (Art. 2) prescrite par arrêté du 19 Décembre 1932.

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses Ordonnées		Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article	Paragraphe	Article		En plus	En moins	
Chapitre 22								
TRAVAUX PUBLICS - TRAVAUX NEUFS & GROSSES RÉPARATIONS								
ART. 1^{er}. — ROUTES & PONTS								
Constructions des routes	5.000		4.999.59					
Réfection des ponts, en béton armé.	9.000		8.769.78					
		14.000		13.769.37	13.769.37		230.63	
ART. 2. — BATIMENTS								
Construction d'un pavillon de malades.	mémoire		»		»		»	
Construction d'un étage à l'ancienne maison des passagers	mémoire		»		»		»	
Construction de deux postes de Kong-Kocs	mémoire		»		»		»	
ART. 3. — TRAVAUX MARITIMES & FLUVIAUX								
Grosses réparations aux quais de la jetée de Fort-Bayard	mémoire		»		»		»	
ART. 4. — VOIRIE & TRAVAUX D'HYGIÈNE								
Empierrement, construction et rechargement des rues, construction d'égouts.	mémoire		»		»		»	
ART. 5. — FRAIS D'ÉTUDES								
Frais d'études	mémoire		»		»		»	
ART. 6. — DÉPENSES DIVERSES								
Remboursement des retenues de garantie.	3.400		3.394.23					
		3.400		3.394.23	3.394.23		5.77	
ART. 7. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS								
	mémoire		»		»		»	
		mémoire		»	»		»	
Total du Chapitre 22	"	17.400	»	17.163.60	17.463.60		236.40	

Augmentation de 17.400\$00 dans l'ensemble du chapitre prescrite par arrêtés des 16 Avril et 19 Décembre 1932.

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du Budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses	Annulées	Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article				Paragraphe	Article	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
TITRE VIII. — Dépenses communes								
Chapitre 23								
TRANSPORTS SERVICES MARITIMES & FLOTTILLE								
ART. 1^{er} — TRANSPORTS A L'INTÉRIEUR								
<i>Territoire et Indochine</i>								
Transport de personnel, matériel et bagages.	8.000	8.000	6.109.41	6.109.41	6.109.41	»	1.890.59	
ART. 2. — TRANSPORTS A L'EXTÉRIEUR								
Transport de personnel, matériel et bagages.	5.000	5.000	1.607.25	1.607.25	1.607.25	»	3.392.75	
<i>Service Maritime et flottille</i>								
ART. 3. — PERSONNEL								
Traitements du personnel européen	3.744		3.432.00					
Traitements du personnel indigène	3.197		3.097.50					
Prévisions pour avancements	90		495.00					
Indemnité de zone et majorations au personnel européen.		7.031		7.024.50	7.024.50	»	5.50	
ART. 4. — MATÉRIEL DES SERVICES MARITIMES ET DE LA FLOTTILLE								
Eclairage, combustibles matières grasses	1.800		1.591.13					
Entretien et réparations	1.000		1.207.30					
Habillement du personnel	300	3.100	299.90	3.098.33	3.098.33	»	1.67	
ART. 5. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.								
	10.000	10.000	9.781.04	9.781.04	9.781.04	»	219.96	
Total du Chapitre 23		33.131		27.620.53	27.620.53	»	5.510.47	

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses engagées		Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article	Paragraphe	Article		En plus	En moins	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Chapitre 24								
DÉPENSES DIVERSES								
Art. 1^{er}. — PERSONNEL								
Compte d'assistance et indemnité de réinstallation	1.000		7.95					
Majoration temporaire de pension	200		»					
Gratifications et heures supplémentaires.	600		453.80					
Secours.	1.000		658.00					
Primes pour connaissance de langues orientales	500		198.62					
Indemnités aux membres du Conseil consultatif	300		135.00					
Indemnité pour perte d'effets.	100		»					
Indemnité de séjour en France du personnel en congé	Mémoire		»					
		3.700		1.453.37	1.453.37	»	2.246.63	
Art. 2. — MATÉRIEL								
Trams ruraux réguliers et trams extraordinaires.	1.800		1.677.23					
Fêtes publiques.	1.200		1.465.56					
Achat de volumes pour la Bibliothèque publique et téléphone.	300		297.68					
Entretien et location des téléphones de sécurité mis à la disposition de l'autorité militaire.	6)		58.00					
Salaire du gardien de la maison des passagers	360		180.00					
Entretien du mobilier de la maison des passagers.	100		38.14					
Renouvellement partiel du mobilier de l'hôtel de la Résidence.	Mémoire		35.00					
Renouvellement du mobilier sommaire des fonctionnaires des différents services	200		96.20					
Prévisions pour régler le minimum de consommation électrique prévu au contrat	Mémoire		»					
		4.020		3.547.81	3.547.81	»	472.19	
Art. 3. — SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
Subvention au Cercle Civil de Fort-Bayard.	300		300.00					
Subvention au Cercle Annamite de Fort-Bayard	150		150.00					
Participation aux dépenses de l'Institut Pasteur.	378		378.00					
Allocation à l'Avocat défenseur	750		750.00					
Participation aux expositions	Mémoire		»					
		1.578		1.578.00	1.578.00	»	»	
Art. 4. — DÉGRÈVEMENTS								
Dégrèvement en remise ou modération	500		236.23					
Dégrèvement en décharge ou réduction	400		»					
Restitution des droits indûment perçus	100		»					
		1.000		236.23	236.23	»	763.77	
Art. 5. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS								
	500		1.433.63					
		500		1.433.63	1.433.63	933.63	»	
Total du Chapitre 24	»	10.798	»	8.249.04	8.249.04	933.63	3.482.59	
						En moins :	2.548.96	

Diminution de 3.000\$ (Art. 2) prescrite par arrêté du 19 Décembre 1932.

NOMENCLATURE DES DÉPENSES	Crédit résultant du budget primitif et d'actes postérieurs		Dépenses ordonnancées		Paiements effectués par article	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
	Paragraphe	Article	Paragraphe	Article		En plus	En moins	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Chapitre 25								
DÉPENSES IMPRÉVUES								
Art. 1^{er}. — DÉPENSES IMPRÉVUES								
Dépenses accidentelles et imprévues.	2.838.33	2.838.33	1.872.84	1.872.84	1.872.84	»	965.49	
Art. 2. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.	mémoire	»	»	»	»	»	»	
Total du Chapitre 25	»	2.838.33	»	1.872.84	1.872.84	»	965.49	
Chapitre 26								
CRÉDIT PROVISIONNEL POUR LE RÉAJUSTEMENT DES TRAITEMENTS								
Art. unique. — CRÉDIT PROVISIONNEL								
Crédit provisionnel pour le réajustement des traitements.	mémoire	»	»	»	»	»	»	
Total du Chapitre 26	mémoire	»	»	»	»	»	»	
Chapitre 27								
DÉPENSES D'ORDRE								
Art. 1^{er}. — DÉPENSES D'ORDRE								
Avances diverses à titre remboursable.	mémoire	»	»	»	»	»	»	
Avances aux comptables chargés des services régis par économie.	mémoire	»	»	»	»	»	»	
Dépenses diverses à rembourser ultérieurement.	mémoire	»	»	»	»	»	»	
Art. 2. — DÉPENSES DES EXERCICES CLOS.	mémoire	»	»	»	»	»	»	
Total du Chapitre 27	mémoire	»	»	»	»	»	»	
Chapitre 25								
Diminution de 6.400\$ (Article 1 ^{er}) prescrite par arrêté du 16 Avril 1932.								
Chapitre 26								
Chapitre 27								

NUMÉROS des chapitres	NOMENCLATURE DES DÉPENSES	CRÉDITS budgétaires rectifiés	DÉPENSES ordonnées	PAIEMENTS effectués	Différence entre les crédits budg. et les Dépenses payées		OBSERVATIONS
					En plus	En moins	
		\$	\$	\$	\$	\$	
DÉPENSES							
RÉCAPITULATION GÉNÉRALE							
TITRE I. — SUBVENTIONS A DIVERS BUDGETS							
1	Subventions à divers budgets	Mémoire	»	»	»	»	
TITRE II. — DETTES EXIGIBLES							
2	Dettes exigibles	6.990.00	6.760.04	6.760.04	»	229.96	
TITRE III. — DÉPENSES POLITIQUES							
3	Dépenses politiques	3.800.00	1.908.98	1.908.98	»	1.891.02	
TITRE IV. — DÉPENSE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
4	Administration du Territoire (Personnel)	86.733.98	77.800.90	77.800.90	»	8.933.08	
5	Administration du Territoire (Matériel)	20.475.00	17.713.19	17.713.19	»	2.761.81	
6	Ville de Fort-Bayard (Personnel)	8.360.00	8.329.41	8.329.41	»	30.59	
7	Ville de Fort-Bayard (Matériel)	13.510.00	12.873.92	12.873.92	»	636.08	
8	Garde indigène (Personnel)	115.894.20	112.841.20	112.841.20	»	3.053.00	
9	Garde indigène (Matériel)	27.300.00	23.317.78	23.317.78	»	3.982.22	
10	Sûreté, Police et Prison (Personnel)	38.078.00	37.810.94	37.810.94	»	267.06	
11	Sûreté, Police et Prison (Matériel)	56.860.00	50.600.36	50.600.36	»	6.259.64	
12	Gendarmerie (Personnel)	21.770.00	21.764.20	21.764.20	»	5.80	
13	Gendarmerie (Matériel)	100.00	»	»	»	100.00	
TITRE V. — JUSTICE							
14	Justice indigène (Personnel)	9.639.00	9.035.18	9.035.18	»	603.82	
15	Justice indigène (Matériel)	710.00	328.78	328.78	»	381.22	
TITRE VI. — DÉPENSES D'INTÉRÊT SOCIAL							
16	Enseignement (Personnel)	35.713.96	33.716.17	33.716.17	»	1.997.79	
17	Enseignement (Matériel)	3.800.00	3.011.47	3.011.47	»	788.53	
18	Assistance Médicale (Personnel)	28.871.53	28.791.71	28.791.71	»	79.82	
19	Assistance Médicale (Matériel)	14.100.00	8.318.65	8.318.65	»	5.781.35	
TITRE VII. — TRAVAUX PUBLICS							
20	Travaux Publics (Personnel)	29.953.00	25.141.87	25.141.87	»	4.811.13	
21	Travaux Publics (Entretien)	33.174.00	33.057.94	33.057.94	»	116.06	
22	Travaux Publics (Travaux neufs et grosses réparations)	17.400.00	17.163.60	17.163.60	»	236.40	
TITRE VIII. — DÉPENSES COMMUNES							
23	Transports et Services Maritimes	33.131.00	27.620.53	27.620.53	»	5.510.47	
24	Dépenses diverses	10.798.00	8.249.04	8.249.04	»	2.548.96	
25	Dépenses imprévues	2.838.33	1.872.84	1.872.84	»	965.49	
26	Crédit provisionnel	Mémoire	»	»	»	»	
27	Dépenses d'ordre	Mémoire	»	»	»	»	
	Total général	620.000.00	568.028.70	568.028.70	»	51.971.30	

COMPARAISON GÉNÉRALE

ENTRE LES RECETTES ET LES DÉPENSES

Recettes	620.390\$14
Dépenses.	568.028.70
Excédent de Recettes sur les Dépenses .	52.361.44

Certifié exact et conforme à mes écritures

P. Le Trésorier Général de l'Indochine,

Martin

Arrêté en Conseil de Gouvernement de l'Indochine le présent Compte Administratif de l'Exercice 1932 du Budget du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan (Annexe du Budget Général) en Recettes à la somme de: *Six cent vingt mille, trois cent quatre-vingt-dix piastres, quatorze cents (620.390\$14)* et en Dépenses à la somme de: *Cinq cent soixante-huit mille, vingt-huit piastres, soixante-dix cents (568.028\$70)* d'où il ressort un excédent de Recettes sur les Dépenses de: *Cinquante-deux mille, trois cent soixante et une piastres, quarante-quatre cents (52.361\$44)* à verser à la Caisse de Réserve du Budget Général de l'Indochine.

N° *5167*

Hanoi, le *1^{er} Décembre* 1933

Le Gouverneur Général de l'Indochine,

P. PASQUIER

Visé au Contrôle Financier
le 28 Septembre 1933 N° 12.838

CAMILLE GIRAUD

BUDGET DU TERRITOIRE DE KOUANG-TCHÉOU-WAN
ANNEXE DU BUDGET GÉNÉRAL

Exercice 1932

SITUATION VÉRITABLE

(Circulaire ministérielle N° 22 du 13-12-1926)

RECETTES

Recouvrements bruts	620.390\$14
à ajouter les restes à recouvrer	<u>208.37</u>
Ensemble.	620.598\$51

à déduire	Les prélèvements ordinaires non employés.	Néant
	la partie inutilisée des prélèvements extra-ordinaires	Néant
	les recettes des exercices clos	<u>168.27</u>
	Reste net.	<u>620.430\$24</u>

DÉPENSES

Dépenses brutes y compris les mandats impayés	568.028\$70
à ajouter les restes à payer non encore mandatés	<u>181.281.56</u>
Ensemble.	749.310\$26

à déduire les dépenses des exercices clos	<u>39.777.06</u>
Reste net	<u>709.533\$20</u>

Résultats de l'exercice (Balance entre les recettes et les dépenses nettes ci-dessus).

En plus pour les dépenses 89.102\$96

ANNEXE A

SITUATION DU PASSIF EXIGIBLE DE LA COLONIE AU 31 MAI 1933

EXERCICES	PARTIES PRENANTES	OBJET DE LA DÉPENSE ET CHAPITRES D'IMPUTATIONS	MONTANT	
			EN FRANCS	EN PIASTRES
CHAPITRE 2				
1928	M. le Trésorier Général de l'Indochine à Hanoi	Quote part incombant au Budget de K. T. Wan dans les dépenses de pension acquise par 16 gardes indigènes en retraite.	»	507.65
1929	—	Quote part incombant au Budget de K. T. Wan dans les dépenses de pension acquises par 21 gardes indigènes en retraite.	»	600.78
1930	—	Quote part incombant au Budget de K. T. Wan dans les dépenses de pension acquises par 23 gardes indigènes en retraite.	»	705.45
1931	—	Quote part incombant au Budget de K. T. Wan dans les dépenses de pension acquises par 27 gardes indigènes en retraite.	»	835.76
1932	—	Quote part incombant au Budget de K. T. Wan dans les dépenses de pension acquises par 30 gardes indigènes en retraite.	»	1.176.03
Total du Chapitre 2.			»	3.825.67
CHAPITRE 4				
1932	Mme Delassus	Délégation sur solde de M. Silvestre du 13 Janvier au 11 Mars 1932	1.656.66	»
	M. De Costaudon de Kerdu, Administrateur-Adjoint S. C.	Solde de congé et accessoires acquis du 22 Mars au 31 Décembre 1932.	14.568.32	»
	M. Vayssières, Administrateur de 3 ^e classe des S. C.	Solde de congé et accessoires du 2 Mai au 31 Décembre 1932.	25.491.62	»
Total du Chapitre 4			41.716.60	»
CHAPITRE 8				
1931	M. Mergey, Sous-Inspecteur de la Garde Indigène	Solde de traversée et accessoires acquis du 2 au 31 Octobre 1931.	1.337.22	»
1932	M. Gafforj, Sous-Inspecteur de la Garde Indigène	Solde de congé et accessoires acquis du 1 ^{er} Janvier au 21 Mai 1932	8.553.42	»
Total du Chapitre 8			9.890.64	»

EXERCICES	PARTIES PRENANTES	OBJET DE LA DÉPENSE ET CHAPITRES D'IMPUTATIONS	MONTANT	
			EN FRANCS	EN PIASTRES
CHAPITRE 11				
1929	Le Pénitencier de la Guyane.	Entretien des déportés à la Guyane.	329.000.00	
1930	—	Entretien des déportés à la Guyane	329.000.00	
1931	—	Entretien des déportés à la Guyane	329.000.00	
1932	—	Entretien des déportés à la Guyane	329.000.00	
		Total du Chapitre 11.	1.316.000.00	
CHAPITRE 16				
1931	M. Larcher, Instituteur de 3 ^e classe C. M.	Rappel de la différence d'indemnité pour suppléments de fonctions acquis du 13-2 au 31-12-1931 inclus.	1.666.80	
1932	—	Solde de congé et accessoires acquis du 22 Mars au 15-11-32 inclus.	12.522.64	
		Rappel de la différence d'indemnité pour suppléments de fonctions acquis du 1er-1 au 11-2-1932 inclus.	182.20	
		Total de l'exercice 1932.	12.704.84	
		Total du Chapitre 16.	14.371.64	
CHAPITRE 19				
1931	Cie Générale de Radiologie à Paris	Fourniture de matériel de radiologie.	36.631.00	
1932	M. Schmittheissler, Fournisseur à Paris	Fourniture d'instruments de chirurgie	6.123.75	
	Pharmacie Centrale de l'armée de Fort-de-Vanves.	Cession de vingt thermomètres médicaux	137.60	
	Coopération pharmaceutique française de Melun.	Fourniture de médicaments	7.242.70	
	Etablissements Maurel et Martre à Marseille.	Fourniture de vin de malge	44.00	
	M. Pages, Pharmacien à Paris.	Fourniture de 3 thermomètres pour bains	7.50	
	Société des Usines chimiques Rhône — Pouleng à Paris.	Fourniture de médicaments	3.162.70	
	Lemeland, Pharm. à Paris.	Fourniture de médicaments	956.25	
		A reporter	17.644.50	

EXERCICES	PARTIES PRENANTES	OBJET DE LA DÉPENSE ET CHAPITRES D'IMPUTATIONS	MONTANT	
			EN FRANCS	EN PIASTRES
		Report	17.644.50	
1932	M. Spécia, Pharm. à Paris	Fourniture de médicaments	1.281.30	
	Etablissements Jouan à Paris	Fourniture d'instruments divers	2.257.50	
	Maurel R. et Cie à Paris	Fourniture de toile caoutchoutée	275.00	
	M. Verwilghen à Paris	Fourniture de vaseline officinale	523.00	
	Gignoux Frères et Barbezat à Paris	Fourniture de médicaments	372.50	
	Raffinerie Internationale de soufre à Paris	Fourniture de soufre raffiné	53.00	
	M. B. Franck et ses fils à Aubervilliers	Fourniture de 2 musettes à pansements et à médicaments garnis	875.00	
	Mme Vve Sabotier à Paris	Fourniture de 10 paquets d'enveloppes ouataplasme	87.50	
	Cie Fermière de l'Etablissement Thermal de Vichy	Fourniture de 50 grammes de sel V.E	40.00	
	Etablissements H. Salle à Paris	Fourniture de médicaments	606.85	
	Gaudois et Bareiller à Paris	Fourniture de médicaments	354.10	
	Mulsant et Cie à Ville-Franche	Fourniture de matériel de pansements	9.412.50	
	Gonin, Pharmacien à Paris	Fourniture de 50 fumigateurs Gonin	260.00	
		Total de l'exercice 1932	34.042.75	
		Total du Chapitre 19	70.673.75	
		CHAPITRE 20		
1932	M. Dessagne, Ingénieur hors classe des Travaux Publics	Solde de congé et accessoires acquis du 8 Mai au 31 Décembre 1932 inclus	37.230.28	
		Total du Chapitre 20	37.230.28	
		CHAPITRE 23		
1930	Messageries Maritimes	Frais de transport de M. Perrier de Haiphong à Marseille en Septembre 1930	7.200.00	
		Frais de transport de M. Leinewerber de Marseille à Saigon en Septembre 1930	5.800.00	
		Total de l'exercice 1930	13.000.00	
1931	Messageries Maritimes	Frais de transport de l'enfant Dessagne de Haiphong à Marseille en Avril 1931	5.980.00	
	—	Frais de transport de M. Paul Bride de Haiphong à Marseille en Mai 1931	8.800.00	
	—	Frais de transport de M. Pénavaire de Hong-Kong à Marseille en Mai 1931	13.100.00	
	—	Frais de passage de Mme Melle Moinardeau de Marseille à Hong-kong en Octobre 1931	23.920.00	
	—	Frais de transport de M. Mergey et sa famille de Marseille à Saigon en Octobre 1931	10.750.00	
	—	Frais de transport de M. Grange de Haiphong à Marseille en Novembre 1931	7.180.00	
	—	Frais de transport de M. Silvestre et sa famille de Marseille à Hong-kong en Novembre 1931	31.400.00	
	—	Frais de transport de M. Pénavaire de Marseille à Hongkong en Décembre 1931	7.660.00	
		Total de l'exercice 1931	108.790.00	

EXERCICES	PARTIES PRENANTES	OBJET DE LA DÉPENSE ET CHAPITRES D'IMPUTATIONS	MONTANT	
			EN FRANCS	EN PIASTRES
1932	Messageries Maritimes	Frais de transport de M. Grès et sa famille de Marseille à Hongkong en Février 1932.	23.900.00	
		Frais de transport de Mme Raynaud et ses enfants de Hongkong à Marseille en Mars 1932.	37.410.00	
		Frais de transport de M. Larcher et sa famille de Hongkong à Marseille en Mars 1932.	17.025.00	
		Frais de transport de M. De Coataudon de Hongkong à Marseille en Mars 1932.	12.470.00	
		Frais de transport de M. Lanchier et sa femme de Hongkong à Marseille en Avril 1932.	25.190.00	
		Frais de transport de M. Vayssières et sa femme de Hongkong à Marseille en Avril 1932.	41.935.00	
		Total de l'exercice 1932	158.930.00	
		Total du Chapitre 23	280.720.00	
CHAPITRE 24				
1931	M. Batiste dit Maybon, chef de bureau des S. C.	Indemnité de réinstallation.	79.50	
1932	M. Graziani, Inspecteur de la Garde Indigène (les héritiers)	Indemnité de réinstallation.	877.89	
	M. Delpech, Inspecteur de la G.I.	—	779.98	
	M. Valle, Inspecteur de la Garde Indigène (les héritiers).	—	390.88	
	M. Lagarde, Inspecteur de la G.I.	—	668.53	
	M. Monier, Administrateur des S. C.	—	362.31	
	M. Dupuy, Administrateur des S. C.	—	184.11	
	M. Samy, Administrateur des Services Civils	—	612.78	
		Total de l'exercice 1932	3.876.48	
		Total du Chapitre 24	3.955.98	

RÉCAPITULATION du passif exigible du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan au 31 Mai 1933.

Chapitres	NOMENCLATURE DES DÉPENSES	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE	EXERCICE	Total en piastres	OBSERVATIONS
		1928	1929	1930	1931	1932		
	TITRE II							
	Pensions et Allocations							
2	Pension de la Garde Indigène	507.65	600.78	705.45	835.76	1.176.03	3.825.67	
	TITRE IV							
	Dépenses d'Administration Générale							
4	Administration du Territoire (Personnel).	»	»	»	»	4.171.66	4.171.66	
7	Garde Indigène (Personnel)	»	»	»	133.72	855.34	989.06	
11	Police et Prison (Matériel)	»	32.900.00	32.900.00	32.900.00	32.900.00	131.600.00	
	TITRE VI							
	Dépenses d'intérêt social							
16	Enseignement (Personnel)	»	»	»	166.68	1.270.48	1.437.16	
19	Assistance médicale (Matériel)	»	»	»	3.663.10	3.404.28	7.067.38	
	TITRE VII							
	Travaux Publics							
20	Travaux Publics (Personnel)	»	»	»	»	3.723.03	3.723.03	
	TITRE VIII							
	Dépenses communes							
23	Transports du personnel	»	»	4.300.00	10.879.00	15.893.00	28.072.00	
24	Indemnités de réinstallation	»	»	»	7.95	387.65	395.60	
	Totaux	507.65	33.500.78	24.905.45	48.526.21	63.781.47	181.281.56	

ANNEXE B

RELEVÉ des recettes des exercices antérieurs recouvrées au cours de l'Exercice 1932.

EXERCICES	Nos DES ORDRES RECETTE	DATES	TITULAIRES	NATURE DE LA RECETTE	MONTANT
1929	9	4 Janvier 1932	Payeur du Trésor à Fort-Bayard	Remboursement d'un trop-perçu s/ titre de pension N° 1539-A au nom des orphelins OCCELLI de 1.510f85 du 1 ^{er} Janvier 1928 au 30 Juin 1929 .	\$ 151.08
1929	348	5 Juillet 1932	Trésorier Général à Hanoi	Erreur d'addition de 0f40 sur bord. N° 71 afférent aux retenues et con- tributions budgétaires pour la C. I. R. ayant fait l'objet du mandat N° 62 de 200\$74 ordonnancé à Hanoi le 22 Décembre 1931 - Exercice clos 1929 0f40 à 10f.	0.04
1930	504	12 Octobre 1932	—	Reversement du montant d'une erreur de décompte constatée sur l'état N° 8-bis des retenues au profit de la C. I. R. ayant fait l'objet d'une partie du mandat N° 2013 émis à Fort-Bayard le 19 Février 1930 de 126\$14 somme qui devrait être décomptée. 116.36 Différence en trop	9.78
1931	621	26 Décembre 1932	—	Remboursement du manquant dans un envoi sur s/s "Amboise" de la Compagnie des Messageries Maritimes en Mars 1931	7.37
Total					168.27

RÉCAPITULATION PAR EXERCICE

Recettes de l'Exercice 1929:	151\$12
Recettes de l'Exercice 1930.	9.78
Recettes de l'Exercice 1931.	7.37
Total.	168\$27

ANNEXE C — Dépenses des exercices clos

NOMENCLATURE DES DÉPENSES-CHAPITRES	EXERCICES	MONTANT	DÉTAIL SOMMAIRE DES DÉPENSES	MONTANT
		\$		\$
CHAPITRE 1^{er} <i>Subventions</i>		Néant		
CHAPITRE 2 <i>Pensions et Allocations</i>	1931	9.14	Régularisation d'un paiement pour pension acquise par un garde indigène au 17 Septembre 1931, date de son décès.	9.14
CHAPITRE 3 <i>Dépenses politiques</i>		Néant		
CHAPITRE 4 <i>Administration du Territoire</i> (Personnel)	1931	1.153.19	Régularisation d'un paiement pour solde et accessoires de Solde de M. Silvestre, Résident Supérieur du 1 ^{er} au 5 Novembre 1931 — 12 ^e transmission 1931	144.86
			Versements à la C. I. R. des retenues sur solde de M. Pénavaire Administrateur-Adjoint du 4/5 au 31/8/ 1931 et de M. Silvestre Résident Supérieur du 1 ^{er} /6 au 30/9/ 1931.	730.00
			Versements à la C. I. R. des retenues sur solde de M. Pénavaire, Administrateur Adjoint du 1 ^{er} /9 au 3/12/ 1931 et de M. Silvestre, Résident Supérieur du 1 ^{er} /10 au 5/11/ 1931	278.33
Total du Chapitre 4.		1.153.19		1.153.19
CHAPITRE 5 <i>Administration du Territoire</i> (Matériel)		Néant		
CHAPITRE 6 <i>Ville de Fort-Bayard</i> (Personnel)		Néant		
CHAPITRE 7 <i>Ville de Fort-Bayard</i> (Matériel)		Néant		
CHAPITRE 8 <i>Garde Indigène</i> (Personnel)	1929	50.40	Versement à la C. I. R. des retenues sur solde de M Gafforj, Sous-Inspecteur hors classe et des contributions budgétaires correspondantes pendant le 4 ^e trimestre 1929.	50.40
	1931	249.00	Versement à la C. I. R. des retenues opérées sur solde de M. Gafforj, Sous-Inspecteur hors classe de Septembre à Décembre 1931 et de M. Delpech, Inspecteur du 6 Août au 18 Octobre 1931.	249.00
Total du Chapitre 8.		299.40		299.40

NOMENCLATURE DES DÉPENSES-CHAPITRES	EXERCICES	MONTANT	DÉTAIL SOMMAIRE DES DÉPENSES	MONTANT
		\$		\$
CHAPITRE 9 <i>Garde Indigène</i> (Matériel)		Néant		
CHAPITRE 10 <i>Sûreté, Police et Prison</i> (Personnel)		Néant		
CHAPITRE 11 <i>Police et Prison</i> (Matériel)	1928	26.007.38	Régularisation d'un paiement pour frais d'entretien des déportés à la Guyane en 1928.	26.007.38
	1931	296.95	Rembt fait à divers fournisseurs des dépenses engagées dans le transport des condamnés de K.T.W en 1931	296.95
Total du Chapitre 11		26.304.33		26.304.33
CHAPITRE 12 <i>Gendarmerie</i> (Personnel)		Néant		
CHAPITRE 13 <i>Gendarmerie</i> (Matériel)		Néant		
CHAPITRE 14 <i>Justice Indigène</i> (Personnel)		Néant		
CHAPITRE 15 <i>Justice Indigène</i> (Matériel)		Néant		
CHAPITRE 16 <i>Enseignement</i> (Personnel)		Néant		
CHAPITRE 17 <i>Enseignement</i> (Matériel)		Néant		

NOMENCLATURE DES DÉPENSES-CHAPITRES	EXERCICES	MONTANT	DÉTAIL SOMMAIRE DES DÉPENSES	MONTANT
CHAPITRE 18 <i>Assistance Médicale</i> (Personnel)	1931	\$ 796.33		\$
			Versement des retenues de 6% pour P. M. sur solde du pers. du service de la santé, H. C. à K. T. W., du 1/4 au 31/12/1931.	238.12
			Remboursement au budget colonial des avances pour indté de départ colonial en 1931 au Médecin Capitaine Jeansotte, H.C. à K.T.W.	425.85
			Verst des retenues de 6% opérées sur solde du 19/6 au 31/12/1931 de M. Wong pour validation de ses services précaires et des contributions budgétaires correspondant à la même période.	132.36
Total du Chapitre 18		<u>796.33</u>		<u>796.33</u>
CHAPITRE 19 <i>Assistance Médicale</i> (Matériel)		Néant		
CHAPITRE 20 <i>Travaux Publics</i> (Personnel)		Néant		
CHAPITRE 21 <i>Travaux Publics</i> (Matériel)		Néant		
CHAPITRE 22 <i>Travaux Publics - Travaux neufs</i>		Néant		
CHAPITRE 23 <i>Transports</i>	1931	9.781.04		
			Frais de transport de personnel en Novembre 1931 de Hanoi à Haiphong	4.81
			Remb ^t au budget de l'exploitation des chemins de fer des frais de transport de personnel en Novembre 1931.	3.65
			Remb ^t au budget colonial des avances pour frais de transport du Médecin Capitaine Jeansotte en 1931 de Marseille à Haiphong.	3.914.44
			Frais de transport de personnel et de mat. en 1931	20.36
			Régon d'un paît pr. frais de transport de M. Marc garde ppal, en 1931, de Marseille à Haiphong.	1.590.00
			Régon d'un paît pr indté de transbordement de M. Pénavaire, Adteur Adjoint en 1931.	24.94
			Régon des paits pour frais de transport de personnel et de matériel en 1931	3.513.07
			Rappel d'un moins perçu sur indté de départ colonial acq. en Juin 1931 par M. Jeansotte. Médecin Capitaine, H. C.	11.19
			Régularisation des paiements pour frais transp. de pers. et de mat. pendant le 2 ^e trimestre 1931	690.58
			Remboursement d'une avance pour frais transp. de personnel en 1931 de Fort-Bayard à Haiphong	8.00
Total du Chapitre 23		<u>9.781.04</u>		<u>9.781.04</u>
CHAPITRE 24 <i>Dépenses diverses</i>	1929	1.433.63		
			Majoration de pension acquise par M. Rigal, surveillant des Travaux Publics en retraite au 15 Octobre 1929.	12.04
			Majorations et indté de cherté de vie acq. par M. Salabelle, administrateur en retraite, au 14 Juillet 1929 et les enfants mineurs de feu Bourdon, au 14 Juillet 1929.	1.421.59
Total du Chapitre 24		<u>1.433.63</u>		<u>1.433.63</u>
CHAPITRE 25 <i>Dépenses imprévues</i>		Néant		
CHAPITRE 26 <i>Crédit provisionnel</i>		Néant		
CHAPITRE 27 <i>Dépenses d'ordre</i>		Néant		

RÉCAPITULATION DES DÉPENSES DES EXERCICES CLOS

CHAPITRES	NOMENCLATURE DU BUDGET	DÉVELOPPEMENT DES DÉPENSES des exercices clos payées au cours de l'exercice 1932 au titre des			Totaux par Chapitres
		Exercice 1928	Exercice 1929	Exercice 1931	
		\$	\$	\$	\$
	TITRE I. - Subventions à divers. budgets				
1	Subventions	»	»	»	»
	TITRE II. - Dettes exigibles				
2	Pensions et Allocations	»	»	9.14	9.14
	TITRE III. - Dépenses politiques				
3	Dépenses politiques.	»	»	»	»
	TITRE IV. - Dépenses d'Administration générale				
4	Administration du Territoire (Personnel)	»	»	1.153.19	1.153.19
5	— d° — (Matériel)	»	»	»	»
6	Ville de Fort-Bayard (Personnel)	»	»	»	»
7	— d° — (Matériel)	»	»	»	»
8	Garde indigène (Personnel)	»	50.40	»	»
9	— d° — (Matériel)	»	»	249.00	299.40
10	Sûreté, Police et Prison (Personnel)	»	»	»	»
11	Police et Prison (Matériel)	26.007.38	»	296.95	26.304.33
12	Gendarmerie (Personnel)	»	»	»	»
13	— d° — (Matériel)	»	»	»	»
	TITRE V. - Justice				
14	Justice indigène (Personnel)	»	»	»	»
15	— d° — (Matériel)	»	»	»	»
	TITRE VI. - Dépenses d'intérêt social				
16	Enseignement (Personnel)	»	»	»	»
17	— d° — (Matériel)	»	»	»	»
18	Assistance médicale (Personnel)	»	»	796.33	796.33
19	— d° — (Matériel)	»	»	»	»
	TITRE VII. - Travaux Publics				
20	Travaux Publics (Personnel)	»	»	»	»
21	— d° — (Entretien)	»	»	»	»
22	— d° — (Travaux neufs)	»	»	»	»
	TITRE VIII. - Dépenses communes				
23	Transports, Sces maritimes et Flottille.	»	»	9.781.04	9.781.04
24	Dépenses diverses	»	1.433.63	»	1.433.63
25	Dépenses imprévues.	»	»	»	»
26	Crédit provisionnel	»	»	»	»
27	Dépenses d'ordre	»	»	»	»
	Totaux.. . . .	26.007.38	1.484.03	12.285.65	39.777.06

ANNEXE D

RELEVÉ des recettes éventuelles et non classées (Chapitre 3 — Article 3 — § 3)

NUMÉROS des ordres de recette	DATES	TITULAIRES	NATURE DES RECETTES	Montant
				\$
No 7	5 Janvier 1932	M. M. Léon-Tsin-Wou.	Redevance pour enlèvement des tinettes en Janvier 1932. 15.00	
Partie 34	30 Janvier 1932	Agent spécial Tamsoui.	Taxe des filles publiques 81.00	96.00
— 35	1er Février 1932	Agent intermédiaire à Fort-Bayard.	Taxe des filles publiques 112. } Cession d'eau potable 15. } . . . 147.00	
No 43	4 Février 1932	Léon-Tsin-Wou.	Mise au rôle Tribunal Mixte 20. } Redevance pr. enlèvement tinette en Février 15.00	
Partie 87	27 Février 1932	Agent spécial Tamsoui.	Taxe des filles publiques 82.50	
— 88	29 Février 1932	Agent intermédiaire à Fort-Bayard.	Taxe des filles publiques 131. } Mise au rôle Tribunal Mixte 25. } . . . 156.00	400.50
No 92	1er Mars 1932	Léon-Tsin-Wou.	Redevance pr. enlèvement tinettes en Mars . 15.00	
No 108	8 Mars 1932	Président du Tribunal Mixte.	Produits des diverses sommes confisquées au profit du Budget du Territoire. 37.37	
Partie 125	15 Mars 1932	Agent spécial Tongsan.	Taxe des filles publiques 1.00	
— 146	29 Mars 1932	Agent spécial Tamsoui.	Taxe des filles publiques 90.00	
— 148	31 Mars 1932	Agent intermédiaire à Fort-Bayard.	Taxe des filles publiques 118. } Mise au rôle Trib. Mixte 10. } . . . 128.00	271.37
No 154	1er Avril 1932	Léon-Tsin-Wou.	Redevance pr. enlèvement tinettes en Avril . 15.00	
Partie 214	28 Avril 1932	Agent spécial Tamsoui.	Taxe des filles publiques 91.50	
— 216	28 Avril 1932	Agent intermédiaire à Fort-Bayard.	Taxe des filles publiques 118. } Mise au rôle Tribunal Mixte 35. } . . . 153.00	259.50
No 235	3 Mai 1932	Léon-Tsin-Wou.	Redevance pr. enlèvement tinettes en Mai. . 15.00	
Partie 260	28 Mai 1932	Agent spécial Tamsoui.	Taxe des filles publiques 91.50	
— 272	31 Mai 1932	Agent intermédiaire à Fort-Bayard.	Taxe des filles publiques 120. } Cession d'eau potable 15. } . . . 165.00	271.50
Mise au rôle Tribunal Mixte 30. }				
No 281	2 Juin 1932	Léon-Tsin-Wou.	Redevance pr. enlèvement tinettes en Juin . 15.00	
No 289	18 Juin 1932	De Coataudon.	Frais réparations de sa voiture automobile . 30.00	
Partie 314	29 Juin 1932	Agent spécial Tamsoui.	Taxe des filles publiques 94.50	
— 318	30 Juin 1932	Agent intermédiaire à Fort-Bayard.	Taxe des filles publiques 134. } Mise au rôle Tribunal Mixte 5. } . . . 139.00	278.50
No 322	4 Juillet 1932	Léon-Tsin-Wou.	Redevance pr. enlèvement tinettes en Juillet. 15.00	
Partie 388	27 Juillet 1932	Agent spécial Tamsoui.	Taxe des filles publiques 96.00	
— 390	30 Juillet 1932	Agent intermédiaire à Fort-Bayard.	Taxe des filles publiques 118. } Mise au rôle Tribunal Mixte 20. } . . . 138.00	249.00
No 399	1er Août 1932	Léon-Tsin-Wou.	Redevance pr. enlèvement tinettes en Août . 15.00	
Partie 429	27 Août 1932	Agent spécial Tamsoui.	Taxe des filles publiques 87.00	
— 436	31 Août 1932	Agent intermédiaire à Fort-Bayard.	Taxe des filles publiques 122. } Mise au rôle Tribunal Mixte 30. } . . . 152.00	254.00
No 446	3 Septembre 1932	Léon-Tsin-Wou.	Redevance pr. enlèvement tinettes en Septembre 15.00	
Partie 479	27 Septembre 1932	Agent spécial à Potao.	Taxe des filles publiques 22.00	
— 482	27 Septembre 1932	Agent spécial Tamsoui.	Taxe des filles publiques 85.50	
— 483	30 Septembre 1932	Agent intermédiaire à Fort-Bayard.	Taxe des filles publiques 148. } Mise au rôle Tribunal Mixte 65. } . . . 220.00	
			Cession d'eau potable 7. }	342.50
No 486	1er Octobre 1932	Léon-Tsin-Wou.	Redevance pr. enlèvement tinettes en Octobre 15.00	
Partie 524	28 Octobre 1932	Agent spécial Tamsoui.	Taxe des filles publiques 75.00	
— 527	31 Octobre 1932	Agent intermédiaire à Fort-Bayard.	Taxe des filles publiques 134. } Mise au rôle Tribunal Mixte 45. } . . . 188.00	
			Cession d'eau potable 9. }	278.00
No 531	3 Novembre 1932	Léon-Tsin-Wou.	Redevance pr. enlèvement tinettes en Novemb. 15.00	
Partie 578	28 Novembre 1932	Agent spécial Tongsan.	Taxe des filles publiques 1.00	
— 590	28 Novembre 1932	Agent spécial Tamsoui.	Taxe des filles publiques 78.00	
— 591	30 Novembre 1932	Agent intermédiaire à Fort-Bayard.	Taxe des filles publiques 134. } Mise au rôle Tribunal Mixte 40. } . . . 174.00	268.00
No 596	3 Décembre 1932	Léon-Tsin-Wou.	Redevance pr. enlèvement tinettes en Décembre. 15.00	
Partie 622	27 Décembre 1932	Agent spécial Tamsoui.	Taxe des filles publiques 87.00	
— 624	27 Décembre 1932	Agent spécial Potao.	Taxe des filles publiques 2.00	
— 626	31 Décembre 1932	Agent intermédiaire à Fort-Bayard.	Taxe des filles publiques 136. } Mise au rôle Tribunal Mixte 25. } Cession d'eau potable 14. } . . . 195.00	
			Frais d'internat 18. }	
			Mutation d'auto 2. }	99.00
Total des Recettes,				3,267.87

PROCÈS-VERBAL

Le *21 Octobre* mil neuf cent trente trois, la Commission nommée par arrêté N° 4324 du 12 Septembre 1933 à l'effet de constater la concordance du Compte Administratif du Budget du Territoire de Kouang-Tchéou-Wan (Annexe du Budget Général de l'Indochine) Exercice 1932 avec les écritures du Trésorier Général de l'Indochine et composée de:

MM. le Résident Supérieur au Tonkin	} <i>Président,</i>		
le Procureur général, Directeur des services judiciaires en Indochine.		} <i>Membres,</i>	
l'Inspecteur général de l'Hygiène et de la Santé Publiques de l'Indochine			

tous Membres du Conseil de Gouvernement, s'est réunie à l'effet de procéder aux constatations dont elle était chargée.

Il résulte des opérations auxquelles la Commission s'est livrée et du rapprochement du Compte du Budget du Territoire, Exercice 1932, avec les écritures produites par le Trésorier Général de l'Indochine, qu'il existe entre les deux comptabilités une concordance parfaite.

Les résultats de l'Exercice accusent de part et d'autre une somme de: *Six cent vingt mille trois cent quatre-vingt-dix piastres quatorze cents,* (620.390\$14) en Recettes et une somme de: *Cinq cent soixante-huit mille vingt-huit piastres soixante-dix cents* (568.028\$70) en Dépenses faisant ressortir ainsi un excédent de recettes sur les dépenses de: *Cinquante deux mille trois cent soixante-et-une piastres quarante-quatre cents* (52.361\$44).

En foi de quoi, les Membres de la Commission ont établi le présent procès-verbal et l'ont signé les jour, mois et an que dessus.

Les Membres,

Le Président,

Guischier

Eholane

De Hérault

